



**Commune de Romanel-sur-Lausanne**

# Rapport de gestion

## 2018



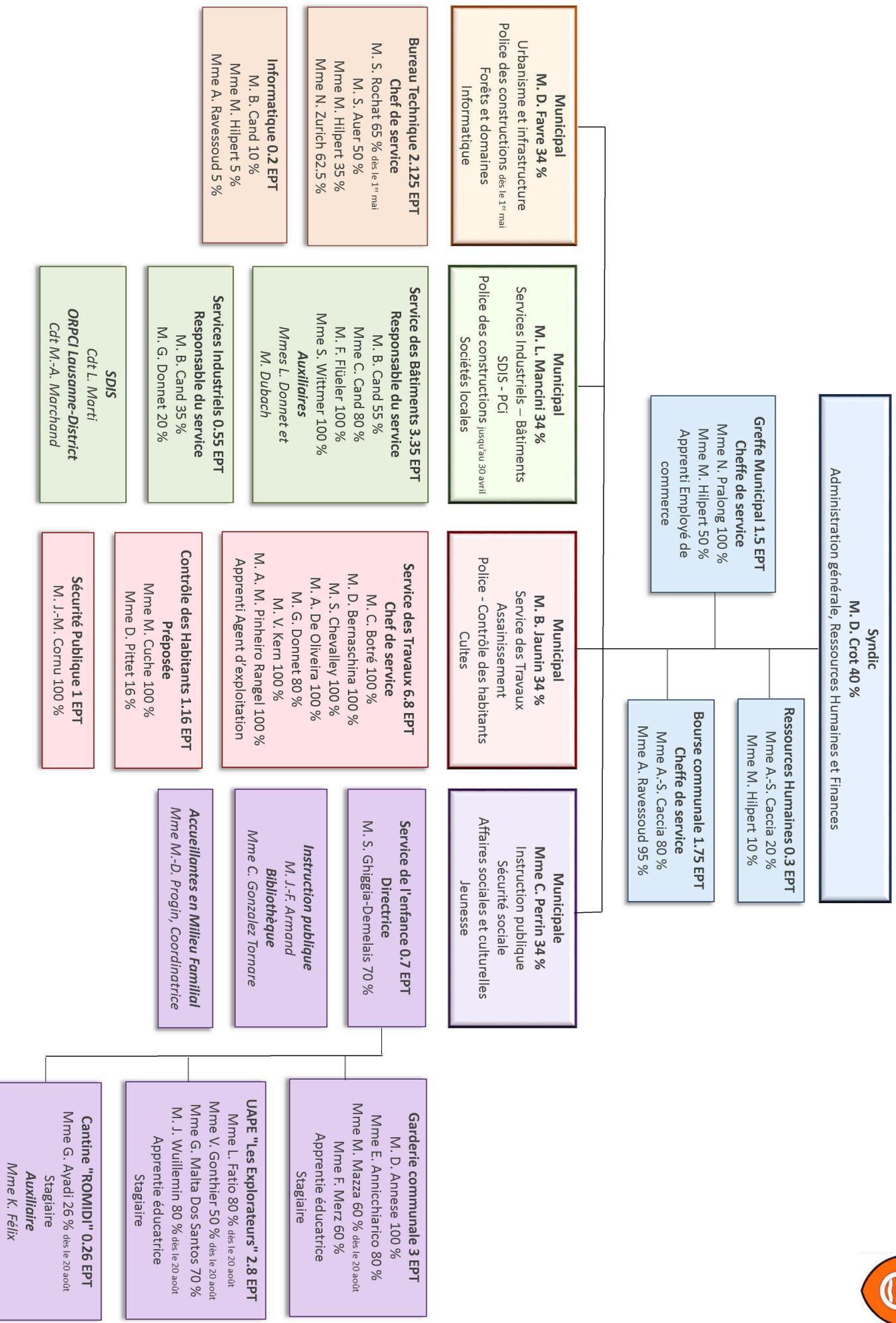
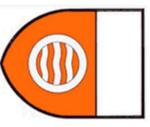
*Visite des locaux de CLA-VAL Europe Sàrl avec les Chefs  
d'entreprises, le 3 octobre 2018*

**Législature 2016 - 2021**

## Table des matières

Organigramme hiérarchique	Pages
Introduction	1
<b>Chapitre I</b>	<b>3 - 8</b>
<b>Dicastère de M. le Syndic Daniel Crot</b>	
Introduction	3
Administration générale, Ressources Humaines et Finances	5
<b>Chapitre II</b>	<b>9 - 16</b>
<b>Dicastère de M. Denis Favre</b>	
Introduction	9
Urbanisme, infrastructures liées au développement durable	9
Police des constructions	11
Forêts et domaines	13
Informatique	16
<b>Chapitre III</b>	<b>17 - 24</b>
<b>Dicastère de M. Luigi Mancini</b>	
Introduction	17
Services Industriels	17
Service des Bâtiments	20
SDIS et Protection civile	21
Sociétés locales	22
<b>Chapitre IV</b>	<b>25 - 32</b>
<b>Dicastère de M. Blaise Jaunin</b>	
Introduction	25
Service des Travaux	27
Assainissement	29
Police	30
Contrôle des Habitants	31
<b>Chapitre V</b>	<b>33 - 44</b>
<b>Dicastère de Mme Claudia Perrin</b>	
Introduction	33
Instruction publique	35
Affaires sociales	36
Affaires culturelles	41
Jeunesse	41
Sécurité sociale	42
<b>Conclusion</b>	<b>44</b>

# Organigramme hiérarchique de la Commune de Romanel-sur-Lausanne





## Au Conseil communal de Romanel-sur-Lausanne

### RAPPORT DE GESTION POUR L'EXERCICE 2018

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux,

Le rapport de gestion 2018 couvre la deuxième année complète de la législature 2016-2021 (fin de la législature au 30 juin 2021).

Parmi les nombreux sujets ayant retenu l'attention de la Municipalité en 2018, il faut relever les thèmes suivants :

Dans le dicastère de M. D. Crot, Syndic :  
- la recherche d'un nouveau tenancier pour l'Auberge communale  
- la réception des entreprises  
- la fermeture de l'office postal

Dans le dicastère de M. D. Favre, Municipal :  
- le Plan Partiel d'Affectation "le Village"  
- le Plan de Quartier "Pré Jaquet"  
- le Plan Directeur Localisé intercommunal  
- le Service des Automobiles et de la Navigation  
- le remplacement du matériel informatique

Dans le dicastère de M. L. Mancini, Municipal :  
- le renouvellement de l'éclairage public  
- le réseau d'électricité pour le Plan de Quartier "Pré Jaquet"  
- les infrastructures scolaires  
- la nouvelle législation du comptage Smart metering

Dans le dicastère de M. B. Jaunin, Municipal :  
- le mandat confié à la Société Infralab SA  
- le renouvellement de la convention de la CISTEP

Dans le dicastère de Mme C. Perrin, Municipale :  
- l'ouverture d'une UAPE  
- la réorganisation de la Cantine Romidi  
- la restructuration de l'Agence d'Assurances Sociales

Les pages suivantes vous donnent, dans le détail et par dicastère, le contenu des différents points qui ont été abordés, séance après séance, par la Municipalité durant l'année 2018.

A la suite d'une suggestion émise par la Commission de gestion, nous vous informons que le contenu du présent document a été revu. Une introduction, par chapitre, en lien avec les tâches effectuées en 2018, a été réalisée et un certain nombre de points, redondants, ont été supprimés.



# CHAPITRE I

## Dicastère de M. le Syndic Daniel CROT

<b>Contenu :</b>	<b>1. Introduction</b>	<b>2. Administration générale, Ressources Humaines et Finances</b>	
		* * *	
<b>Effectif :</b>	Greffe municipale	1 secrétaire municipale	Mme N. Pralong
		1 secrétaire	Mme M. Hilpert
		1 apprenti de commerce	M. A. Domingues Dias
	Ressources Humaines	1 responsable	Mme A.-S. Caccia
	Bourse communale	1 boursière communale	Mme A.-S. Caccia
		1 aide-comptable	Mme A. Ravessoud

## 1. Introduction

Dans le courant de l'année 2018, les sujets qui ont particulièrement occupé la Municipalité sont l'attribution du nouveau tenancier de l'Auberge communale de La Charrue, l'organisation de la soirée de réception des entreprises, en collaboration avec Lausanne Région, et la fermeture de l'Office postal.

### 1.1 Auberge de La Charrue

La Municipalité a décidé, dans le courant de l'automne 2016, de ne pas reconduire le bail à loyer signé avec M. M. Aboutahir, qui arrivait à échéance le 31 octobre 2018. Dès lors, les démarches pour la recherche du nouveau tenancier ont été entreprises à fin avril 2018. Des annonces sont parues dans la Feuille des Avis Officiels, 24 Heures, dans le journal des Cafetiers, Restaurateurs et Hôteliers romands, ainsi que sur le site officiel de la commune (délai de postulation au 30 mai 2018).

Nous tenons à préciser que la Municipalité a décidé, dans un premier temps, de procéder à la sélection des dossiers à l'interne, sans l'appui d'une société telle que Gastrovaud.

A la suite de l'annonce publiée, 12 dossiers de candidature nous sont parvenus et 7 candidats ont été reçus par la Municipalité in corpore. Une liste de questions a été établie au préalable et utilisée pour l'ensemble des entretiens.

Suite à cette démarche, 3 candidats ont été retenus, que nous avons à nouveau reçus pour la poursuite du dossier, notamment sur l'aspect financier de la reprise de cet Etablissement. En effet, la Municipalité devait également régler la problématique de la reprise du mobilier et matériel, des travaux de rénovation et la signature d'un nouveau bail (montant du loyer, exploitation de la Petite Charrue, solidité financière).

Entre temps, un inventaire détaillé du mobilier et matériel, ainsi qu'un inventaire du petit matériel de La Charrue, ont été établis par le Service Romand d'Estimation.

Nous avons également procédé à une analyse par le biais de la société Gastroconsult, pour déterminer la valeur locative de l'Auberge.

Après analyse et négociations, un nouveau bail, d'une durée de 10 ans, a été signé le 14 décembre 2018 au nom de La Nouvelle Charrue SA représentée solidairement par M. et Mme I. et A. Bajrami, habitants de Romanel-sur-Lausanne.

Le classeur complet concernant cette affaire a été remis au Président de la Commission de gestion pour étude.



## 1.2 Réception des entreprises

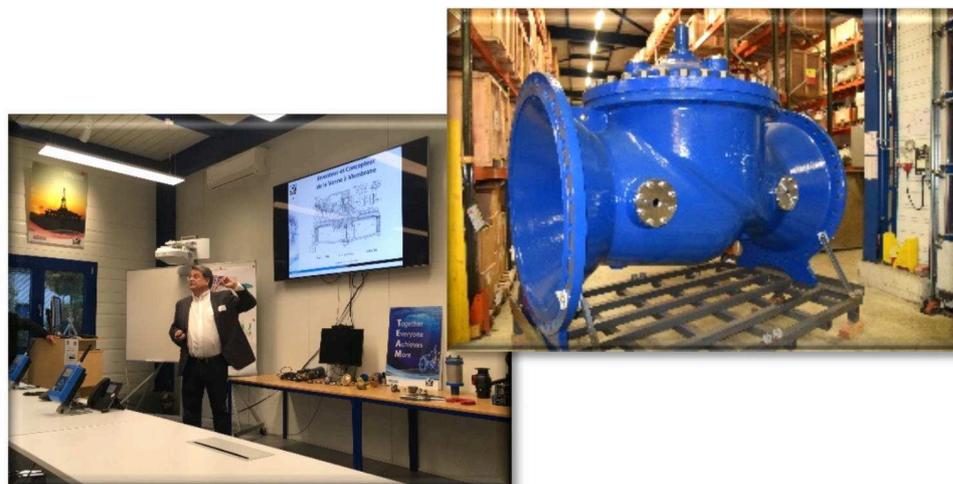
Le mercredi 3 octobre 2018 a eu lieu, dans les locaux de l'entreprise Cla-Val Europe Sàrl, leader mondial des vannes automatiques, une soirée qui a réuni un nombre important d'entrepreneurs, d'artisans et de commerçants du village, avec le soutien de la Promotion économique de Lausanne Région.

Après le mot de bienvenue prononcé par Monsieur le Syndic D. Crot, les invités ont pu assister à une présentation et à une visite de l'usine Cla-Val Europe Sàrl, sous l'égide de son Directeur, Monsieur H. van Buel et de son Directeur adjoint, Monsieur G. Scalfò.

Une fois cette visite effectuée, deux présentations ont eu lieu: une effectuée par Monsieur le Syndic D. Crot sur les axes de développement économique de la Commune de Romanel-sur-Lausanne à l'horizon 2022 et l'autre par Madame P. Orlando Micolot, Déléguée économique à Lausanne Région, sur les actions et les soutiens en faveur des entreprises de la région.

La parole fut ensuite donnée aux entrepreneurs de la commune, avant de passer à la partie récréative où chacun a pu profiter de ces instants de convivialité pour échanger avec la Municipalité et partager ses expériences avec les différents entrepreneurs de notre village.

A noter qu'une huitantaine de personnes ont participé à cette soirée.



### 1.3 Fermeture de l'Office postal

Au printemps 2017, la Municipalité apprenait que l'avenir de l'Office de Poste de Romanel-sur-Lausanne était incertain. A la suite de cette annonce, elle a immédiatement entrepris des démarches, dans l'espoir de faire perdurer ce service à la population, mais en vain.

Plusieurs séances de négociations ont été organisées avec les représentants du "Géant Jaune". Une pétition a été lancée par l'Entente Indépendante de Romanel et a été signée par environ 1'300 personnes.

Après avoir exploré les différentes alternatives possibles, les représentants de la Société coopérative Migros Vaud se sont montrés ouverts à l'ouverture d'une filiale en partenariat. En parallèle, la Municipalité a exigé la mise en place d'un service à domicile pour les personnes ne pouvant se rendre dans le Centre commercial Migros de Romanel.

Début juillet 2018, la population de Romanel-sur Lausanne a été avisée, par un "tous ménages", qu'une nouvelle desserte postale allait être mise en place dès le 18 septembre 2018 au Centre commercial MMM 1032 Romanel et, par conséquent, de la fermeture de l'Office postal se trouvant à la route de Lausanne. Cette publication faisait également mention de la mise en place d'un service à domicile.

Une séance d'information à la population a été organisée à la salle polyvalente de Prazqueron le 10 septembre 2018 regroupant 80 participants.

La filiale est désormais ouverte selon les horaires d'ouverture du Centre commercial, soit du lundi au jeudi de 08h30 à 19h00, le vendredi de 08h00 à 20h30 et le samedi de 08h00 à 18h00. Pour des raisons de logistique, les cases postales ont été déplacées à la Maison de Commune et un distributeur à colis Mypost24 a été installé à l'extérieur du Centre commercial Migros.

La Municipalité a également demandé que la boîte aux lettres qui était installée à l'époque à la gare LEB de Romanel-sur-Lausanne soit à nouveau mise en place, ceci pour permettre un dépôt de courrier au centre du Village.

## 2. Administration générale, Ressources Humaines et Finances

### 2.1 Administration générale

#### 2.1.1 Séances de Municipalité

L'Autorité exécutive a tenu 47 séances ordinaires, dont 34 incorpore. Elle a traité 830 points, soit en moyenne 18 par séance, notés au procès-verbal.

La Syndicature a été assurée par M. D. Crot et la Vice-présidence par M. D. Favre jusqu'au 30 juin 2018, puis par Mme C. Perrin dès le 1<sup>er</sup> juillet 2018.

#### 2.1.2 Demande de bourgeoisie

La nouvelle Loi sur le Droit de Cité Vaudois, ainsi que son Règlement d'application, sont entrés en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2018, ce qui a rendu le Règlement communal concernant l'acquisition et la perte de la bourgeoisie de la Commune de Romanel-sur-Lausanne du 15 juin 2006 caduc dès cette date.

Quelques changements sont intervenus en ce qui concerne la procédure administrative; toutefois les demandes déposées au guichet du Greffe municipal jusqu'au 31 décembre 2017 ont bénéficié des avantages de l'ancienne Loi.

En 2018, la Municipalité a transmis au Canton 18 décisions d'octroi de la bourgeoisie selon la procédure de naturalisation ordinaire et 1 décision d'octroi de la bourgeoisie selon la procédure de naturalisation facilitée pour les jeunes étrangers nés en Suisse.

### **2.1.3 Préfecture**

Le Préfet, M. S. Terrilini, est venu visiter l'Administration communale le 11 décembre 2018. Un questionnaire mentionnant les différents points qu'il souhaitait aborder a été dûment complété à cet effet. Il a pu constater le fonctionnement de l'ensemble des services, dont il a attesté de la bonne tenue au moyen du seuu préfectoral apposé sur tous les documents présentés et vérifiés.

### **2.1.4 Réunions**

Quatre séances du Conseil de l'Union des Communes Vaudoises, qui regroupent 5 Syndics par Districts, ont eu lieu en 2018.

La Commission intercommunale de la taxe de séjour s'est réunie à plusieurs reprises dans les locaux de Lausanne Tourisme.

Une séance avec la Commission foncière a eu lieu en présence du Municipal des finances pour établir de nouvelles taxations, suite à des transformations ou à des achats.

### **2.1.5 Invitations et échanges**

La Municipalité de Jouxten-Mézery a été reçue le 26 mars 2018 au Restaurant du Green Club.

Le repas des Aînés a eu lieu le 5 octobre 2018 à la salle polyvalente de Prazqueron au son du cor des alpes.

La journée annuelle "Un arbre un enfant", organisée en collaboration avec la Ville de Lausanne, s'est tenue le 6 octobre 2018 dans les bois de Vernand-Dessus.

De plus, de nombreuses personnes ont été reçues et la Municipalité a répondu à plusieurs invitations, selon ses disponibilités.

### **2.1.6 Nonagénaires**

Six nonagénaires ont été fêtés en 2018.

Une centenaire a été fêtée le 28 mai 2018, il s'agit de Mme Blanche Meylan (photo ci-dessous).



## **2.2 Ressources Humaines**

### **2.2.1 Personnel communal, cours, journées d'études, séminaires**

L'ensemble des collaborateurs a suivi, en 2018, des journées de cours ou de séminaires selon les besoins des services et des employés, ceci en accord avec la Responsable des Ressources Humaines.

A noter que l'ensemble du personnel communal et la Municipalité ont participé à un cours de 1<sup>er</sup> secours permettant ainsi de savoir utiliser un défibrillateur et de rafraîchir les connaissances de chacun en ce qui concerne les premiers gestes à accomplir lorsqu'une personne est en danger. Cette formation a donné droit à un certificat, valable 2 ans, qui sera renouvelé à son terme.

### **2.2.2 Sortie du personnel**

L'après-midi du 2 juin a eu lieu la deuxième sortie du personnel. Celle-ci a été organisée par un Comité de 3 collaborateurs volontaires qui travaillent tous dans des services différents. Lors de cette sortie, l'ensemble du personnel communal s'est rendu, en car, à St-Sulpice (NE) afin de visiter le Musée Volkswrecks, à Môtiers pour découvrir les caves Mauler, puis à Concise pour y déguster un succulent repas et y passer la soirée. Quelques animations, en lien avec la commune, ont été organisées.

### **2.2.3 Offres d'emploi**

Nous avons enregistré et répondu à 88 offres d'emploi spontanées concernant l'ensemble des services communaux.

## **2.3 Finances**

### **2.3.1 Abonnements CFF**

En 2018, nous avons vendu 547 cartes journalières, au prix de **fr. 45.--** pièce, sur les 730 disponibles (620 en 2017, 549 en 2016 et 545 en 2015). Elles peuvent être acquises au plus tôt deux mois avant la date du départ. Il y a la possibilité d'acheter plusieurs billets, mais pour trois jours consécutifs au maximum.



## CHAPITRE II

### Dicastère de M. Denis FAVRE

<u>Contenu</u> :	1. Introduction	2. Urbanisme, infrastructures liées au développement durable	4. Forêts et domaines	5. Informatique
	3. Police des constructions		* * *	
<u>Effectif</u> :	Bureau Technique :	1 ingénieur communal	M. S. Auer, jusqu'au 30.04	
		1 chef de service	M. S. Rochat, dès le 01.05	
		2 collaborateurs techniques	M. S. Auer, dès le 01.05	
			Mme N. Zurich	
		1 secrétaire	Mme M. Hilpert	
	Service des Parcs et Promenades :	1 ouvrier spécialisé	M. S. Chevalley	
		1 jardinier-paysagiste	M. V. Kern	
	Informatique	1 responsable	M. B. Cand	
		1 remplaçante	Mme M. Hilpert	

## 1. Introduction

Dans le courant de l'année 2018, les sujets qui ont particulièrement occupé la Municipalité dans le domaine de l'urbanisme sont :

- le Plan Partiel d'Affectation "Le Village",
- le Plan de Quartier "Pré Jaquet",
- le Plan Directeur Localisé Intercommunal (PDLI) et
- le Service des Automobiles et de la Navigation (SAN).

Ces thèmes sont développés sous le point 2 du présent chapitre.

Nous vous informons également que le PDCant a été adopté le 31 janvier 2018, que la nouvelle version vaudoise de la LATC est entrée en vigueur au 1<sup>er</sup> septembre 2018 et que la Confédération a procédé à une évaluation technique du PALM dans le courant du 4<sup>e</sup> trimestre 2018.

Le parc informatique a été renouvelé en cours d'année, ceci suite à l'adoption par le Conseil communal, lors de sa séance du 22 mars 2018, du Préavis municipal No 18/2018 intitulé "Remplacement du matériel informatique". Des informations complémentaires à ce sujet figurent au chapitre 5 "Informatique".

## 2. Urbanisme, infrastructures liées au développement durable

### 2.1 Urbanisme

Deux éléments ont et auront des répercussions sur l'avenir de l'urbanisation de notre commune.

**Le Projet d'Agglomération Lausanne–Morges de 3<sup>e</sup> génération** révisé (ci-après PALM 2016), a été déposé à Berne et évalué au cours du 4<sup>e</sup> trimestre 2018.

La consultation du document peut se faire sur le lien suivant :

<http://www.lausanne-morges.ch/index.php?aid=266>

#### **Le Plan Directeur Cantonal (4<sup>e</sup> adaptation)**

Outil de "traduction" de la Loi sur l'Aménagement du Territoire révisée qui est entrée en vigueur en 2014. Cette adaptation a été adoptée par le Grand Conseil le 20 juin 2017, avant d'être envoyée à l'ARE - Office fédéral du développement territorial - pour une adoption définitive le 31 janvier 2018.

## **2.2 Schéma Directeur du Nord Lausannois (SDNL)**

Quelques éléments concernant notre commune, ainsi que le rapport complet sur les activités du SDNL sont disponibles sur le site internet : <http://www.sdnl.ch>

Le bureau du SDNL est composé comme suit, pour la législature en cours:

M. Jean-Pierre Sueur, Syndic du Mont-sur-Lausanne, Président  
M. Jean-François Thuillard, Syndic de Froideville et Député, Vice-Président  
M. Denis Favre, Conseiller municipal à Romanel-sur-Lausanne, Vice-Président

Plusieurs GROFIL ont été organisés dans le courant de l'année.

## **2.3 Plan Directeur Localisé intercommunal et suite**

Le 28 mars 2018, les représentants des Communes de Lausanne et de Romanel-sur-Lausanne ont été reçues par une délégation du Conseil d'Etat, Mme J. de Quattro et M. Ph. Leuba, pour pouvoir évoquer avec eux l'avenir du PDLi. Lors de cette réunion, les délégués du Conseil d'Etat ont demandé aux représentants des Municipalités de ne pas poursuivre les procédures engagées jusqu'à ce jour dans le cadre du PDLi.

Une réunion s'est tenue le 23 mai 2018 réunissant les propriétaires concernés par les nouvelles orientations que doit poursuivre le PDLi, la Cheffe du Département du territoire et de l'environnement, le Chef du Département de l'économie, de l'innovation et du sport, les Syndics des communes de Lausanne et Romanel-sur-Lausanne, ainsi que les représentants des services cantonaux du développement territorial (SDT) et de la promotion économique et du commerce (SPECO). C'est à cette occasion que les propriétaires ont été informés de l'abandon du PDLi. Il est à noter que la Municipalité n'avait pas d'autre choix que d'accepter cette décision.

Par courrier du 3 juillet 2018, le SDT confirmait avoir informé les propriétaires concernés que les Départements du territoire et de l'environnement et de l'économie, de l'innovation et du sport, ont demandé aux Municipalités des deux communes de ne pas poursuivre les études du PDLi et que par conséquent le PDLi Lausanne-Vernand et Romanel est ainsi abandonné.

Les arguments évoqués par le Conseil d'Etat et le SDT pour l'abandon des études du PDLi étaient le manque de surfaces artisanales et industrielles sises dans le PALM, ainsi que les difficultés à créer de nouvelles zones en raison de la problématique liée aux SDA. Actuellement et selon le SDT, les projets pour la création de logements sont suffisants.

Les 13 et 27 septembre 2018, les Municipalités de Lausanne et de Romanel-sur-Lausanne confirmaient, par écrit au SDT qu'elles abandonnaient l'ensemble des procédures de planification en cours et arrêtaient de travailler sur le PDLi de Lausanne-Vernand et Romanel-sur-Lausanne.

En octobre, une nouvelle séance a été organisée par le SDNL et M. P. Imhof, Chef du SDT, réunissant les propriétaires concernés, afin d'envisager l'avenir des zones d'activités des Golliettes et du Raffort (de Vernand, propriétés Baudat et Martin, pour Lausanne). Des indications ont été communiquées sur ces zones d'activités. Un GT et un GD ont été mis en place, ils se réuniront selon un planning prédéfini.

## **2.4 Plan Partiel d'Affectation "Le Village"**

Le Département du Territoire et de l'Environnement à Lausanne a approuvé partiellement le Plan Partiel d'Affectation "Le Village" en date du 22 décembre 2017 (certaines parcelles prévues initialement ont été écartées en raison de la problématique liée aux surfaces d'assolement). Le PPA "Le Village" a été adopté définitivement le 26 février 2018, à l'exception de deux zones.

Après décision du Conseil d'Etat, le SDT demandait à la Municipalité de recommencer la procédure, ceci en vue de l'approbation de l'ensemble des parcelles exclues du PPA "Le Village". Suite à de nombreuses tractations, la Municipalité a réussi à convaincre les représentants du SDT et une formule raccourcie pour la légalisation desdites parcelles a été admise lors de cette 2<sup>e</sup> procédure. De fait, l'ensemble du PPA "Le Village" est entré en vigueur au 31 août 2018. Cette entrée en vigueur favorisait et exemptait de la taxe de la plus-value qui devait entrer en force le 1<sup>er</sup> septembre 2018.

Les plans et le règlement du PPA "Le Village" sont disponibles sur le site Internet communal, sous la rubrique "Police des constructions".

Les taxes communautaires des permis de construire qui sont entrés en force en 2018 ont été facturées par la Bourse communale (voir listing au point No 3.2 ci-dessous).

## **2.5 Plan de Quartier "Pré Jaquet"**

Les travaux de démolition se sont poursuivis et les premières mises à l'enquête des différents bâtiments ont eu lieu dans le courant de l'année. Suite à ces mises à l'enquête, un nouveau chemin sera créé et portera le nom de chemin du Pré Jaquet. Ce nom a été validé le 16 février 2018 par l'Office de l'Information sur le Territoire.

Le plan et le règlement du PQ "Pré Jaquet" sont également disponibles sur le site Internet communal, sous la rubrique "Police des constructions".

Les taxes communautaires des permis de construire qui sont entrés en force en 2018 ont également été facturées par la Bourse communale (voir listing au point No 3.2 ci-dessous).

## **2.6 Service des Automobiles et de la Navigation (SAN)**

MM. D. Crot et D. Favre ont participé, le 9 mai 2018, à une séance d'information concernant le projet de nouvelle localisation du SAN. A la suite de cette réunion, l'Etat de Vaud a poursuivi ses études internes avec les services directement concernés, soit le SDT et la DGMR.

Le 19 octobre 2018, un courrier de la Direction du Service Immeubles, Patrimoines et Logistique confirmait à la Municipalité l'emplacement du futur bâtiment dédié au SAN, soit sur la Parcelle propriété de la Ville de Lausanne sise sur le territoire de la commune de Romanel-sur-Lausanne.

# **3. Police des constructions**

## **3.1 Dénonciations à la Préfecture**

Un cas a dû être signalé à la Préfecture du District de Lausanne pour insoumission à une décision de l'Autorité.

### 3.2 Permis de construire délivrés en 2018

15 permis de construire ont été délivrés :

- Ch. de Cousson 19 Transformation intérieures, modification d'une ouverture en façade, suppression de l'accès au sous-sol et création d'une pergola
- Ch. du Village 19 Rénovation du restaurant au goût du jour, rafraîchissement et modernisation des salles d'eau de l'hôtel
- Ch. du Pré Jaquet 6 Construction d'un immeuble de 36 logements, 33 places de parc pour voitures + 3 visiteurs dans le garage collectif souterrain. Pose de panneaux hybrides photovoltaïques et solaires sur toiture végétalisée
- Ch. de la Source Construction d'un Parking souterrain collectif de 253 places voitures et 16 places motos (réalisation en 3 étapes)
- Ch. de Bauloz 36 Fermeture du balcon par un jardin d'hiver non-chauffé
- Ch. des Tilleuls 23 Agrandissement de la maison existante par l'ajout d'une chambre et d'une salle de douche
- Ch. du Village 17 Démolition d'une partie du bâtiment et création de 7 appartements dans volumes existants
- Ch. du Village 17 Création de 8 appartements dans volume construit existant
- Ch. de la Judée 14 Création d'une place de stationnement
- Ch. du Taulard 1 Construction d'un immeuble de 18 logements, 19 places de parc pour voitures et 2 visiteurs dans le garage collectif souterrain, création d'un Abri PC collectif de 94 places pour les bâtiments Nos 5, 6 et 7. Pose de panneaux hybrides photovoltaïques et solaires en toiture végétalisée
- Ch. du Taulard 3a Construction d'un immeuble de 13 logements, 16 places de parc pour voitures et 2 visiteurs dans le garage collectif souterrain. Pose de panneaux hybrides photovoltaïques et solaires en toiture végétalisée
- Ch. du Taulard 3b Construction d'un immeuble de 14 logements, 15 places de parc pour voitures et 1 visiteurs dans le garage collectif souterrain. Pose de panneaux hybrides photovoltaïques et solaires en toiture végétalisée
- Ch. de la Source 11/13 Construction d'une piscine chauffée
- Ch. des Fayards 2 Adaptation des locaux pour les besoins de l'activité et mise en conformité de la protection incendie
- Rte d'Echallens 5 Réfection d'un mur de soutènement côté voies ferrées du LEB sur parcelle privée

### 3.3 Permis d'habiter ou d'utiliser délivrés en 2018

21 permis d'habiter ou d'utiliser ont été délivrés :

- Ch. des Terreaux 6 Création d'un appartement au 1<sup>er</sup> étage (régularisation)
- Ch. de l'Orio 25 Création d'un escalier extérieur et aménagement de locaux dans la cage d'escalier intérieure
- Rte d'Echallens 32 Modification d'une station de communication mobile
- Ch. du Raffort Construction d'une digue de retenue avec défrichement temporaire pour réalisation d'une zone inondable
- Ch. des Mésanges Agrandissement d'un couvert de lavage pour la pose d'un portique de lavage automatique
- Ch. des Mésanges 4 Aménagement des lots Nos 2, 8 et 9 en magasin de fabrication et vente de produits alimentaires
- En Félezin Installation de panneaux solaires photovoltaïques en toiture
- Ch. des Mésanges 4 Aménagement du lot No 1 en bureaux et locaux de stockage et d'assemblage de matériel électrique
- Ch. des Mésanges 4 Aménagement des lots Nos 3 et 4 : bureaux et locaux de stockage pour une agence événementielle

- Ch. de l'Orio 25 Transformation d'un appartement en PPE – Lot No 76-6, ouvertures en toiture
- Ch. de l'Orio 30 Réaménagements intérieurs et création de diverses ouvertures en façades, maintien de 22 places de parc
- Ch. de la Judée 4 Assainissement partiel de l'enveloppe du bâtiment et création d'une chaufferie à bois
- Ch. de la Judée 4 Construction d'un local de rangement pour la salle polyvalente. Rénovations intérieures et changement de destination des anciens vestiaires. Mise en conformité AEAI de l'ensemble du Complexe communal
- En Félezin Réalisation d'un Totem publicitaire pour Migrol
- Ch. des Mésanges 1 Agrandissement d'une halle de stockage
- Ch. des Mésanges 1 Création d'un showroom intérieur et de sanitaires – Création d'ouvertures en façade sud
- Ch. de la Côte Requalification de l'Esplanade publique existante
- Ch. de l'Orio 8A Adjonction d'une villa mitoyenne avec couvert à voitures
- Ch. de l'Orio 30A Création d'ouvertures en façades sud, ouest, nord et est, et de 45 places de parc
- Ch. de l'Orio 30A Création de deux escaliers de secours extérieurs selon normes incendie, création d'une ouverture en façade est
- Ch. de Bauholz 36 Fermeture du balcon par un jardin d'hiver non-chauffé

### 3.4 Dispenses d'enquête publique, selon art. 111 LATC

14 dispenses d'enquête publique ont été délivrées en 2018 :

- Ch. de la Côte 6 Pose d'une isolation périphérique et réfection des façades
- Ch. de la Source 13 Rénovation des façades
- Ch. de l'Orio 25 Réfection des places de parc et abaissement du trottoir
- Ch. de Sous-Mont 5B Rénovation d'un appartement
- Ch. de la Covatannaz 3 Création de deux places de parc, pose d'une isolation périphérique, rehaussement des garde-corps et pose de panneaux solaires
- Ch. des Vernes 6 Rénovation d'un appartement
- Ch. des Terreaux 1 Rénovation de l'appartement
- En Félezin Pose d'un distributeur à colis Mypost 24
- Ch. de la Côte 1 Réfection des façades
- Ch. de l'Orio 27 Rénovation des façades du garage
- Ch. de la Source 20 Création de trois places de stationnement
- Ch. de Bellevue 4 Pose d'une nouvelle couverture, d'une isolation de la toiture et de 45 m<sup>2</sup> de capteurs solaires photovoltaïques
- Ch. de Sous-Mont 20 Rénovation des fenêtres
- Rte d'Echallens 1 Rénovation partielle des façades et rafraîchissement des locaux intérieurs

### 3.5 Bureau Technique

L'effectif du Bureau technique est représenté dans le tableau ci-dessous :

Description	Romanel-sur-Lausanne	Jouxens-Mézery	Sullens
Secrétaire	32.5 %	--	--
2 collaborateurs techniques	112.5 %	--	--
Chef de service dès le 01.05	65 %	25 %	10 %
Total	210 %	25 %	10 %

A la suite des démarches entreprises par la Municipalité dans le deuxième semestre 2017, un Bureau Technique Intercommunal avec les Communes de Jouxens-Mézery et Sullens a été mis en place pour le 1<sup>er</sup> mai 2018. Pour ce faire, un nouveau Chef de service a été engagé.

L'organisation du temps de travail mis en place permet de respecter les conditions de l'accord passé avec les Communes de Jouxens-Mézery et Sullens, tout en offrant une disponibilité quotidienne et régulière pour la population.

## **4. Forêts et domaines**

### **4.1 *Le feu bactérien et sa prophylaxie***

A nouveau, et comme chaque année, des contrôles sont régulièrement effectués. Aucun cas de contamination n'a été décelé en 2018. M. Chevalley et M. Kern ont tous deux suivis la formation nécessaire pour procéder à ces contrôles.

### **4.2 *Les jardins familiaux***

Les activités des 55 locataires se poursuivent.

### **4.3 *Forêts***

#### **4.3.1 *Généralités***

L'entretien courant est assuré par le Service forestier de la Venoge. Un élagage est entrepris sur les parcelles forestières de la commune.

#### **4.3.2 *Groupement du Triage forestier intercommunal de la Venoge***

**Le Groupement du Triage forestier intercommunal de la Venoge comprend les communes suivantes :**

Bussigny-près-Lausanne - Chavannes-près-Renens -  
Cheseaux-sur-Lausanne - Crissier - Ecublens - Jouxens-  
Mézerly - Mex - Penthaz - Prilly - Romanel-sur-Lausanne -  
Renens - Saint-Sulpice - Sullens - Villars-Sainte-Croix -  
Vufflens-la-Ville.

Le rapport complet du Groupement du triage forestier intercommunal de la Venoge est à disposition au Greffe municipal pour les personnes intéressées.



### **4.4 *Centre sportif du Marais***

Entretien courant des surfaces engazonnées par une entreprise spécialisée, sous contrat forfaitaire. La tonte et l'arrosage des gazons sont assurés par notre Service des Travaux. Les haies, la petite forêt et le bâtiment sont régulièrement entretenus par nos services communaux.

## 4.5 *Le Lac des Buyá-tsa*

Comme chaque année, la vidange complète du lac a été effectuée. Un entretien systématique des éclairages (suite aux diverses déprédations) et des abords du lac est également réalisé et nos paysagistes entretiennent et améliorent régulièrement les différents massifs et ornements. Les boues qui se trouvaient dans le lac ont été enlevées et évacuées par une entreprise spécialisée. Afin de pallier aux déchets supplémentaires produits suite à la mise en place de grills dans le parc, deux poubelles de 220l de contenance chacune ont été rajoutées durant la période estivale.

Exemple de déprédation :



## 4.6 *Sentiers communaux*

Entretien courant des sentiers communaux et remise en état des chemins piétonniers par notre Service des Travaux.

## 4.7 *Terrain des Esserpys*

Entretien courant des surfaces et des équipements, ainsi que des arbustes, plantes et massifs qui bordent cette place de jeux. Il faut ajouter à ces travaux courants la remise en état de ces espaces verts et des jeux, ceci en raison de déprédations causées par certaines personnes, ainsi que le ramassage de crottes de chiens, dont les propriétaires oublient qu'il relève de leur responsabilité. Une partie des poubelles pour crottes de chiens "Robidog" ont été changées dans le courant de l'année; les sachets mis à disposition pour les propriétaires de chiens sont par conséquent plus accessibles. Les poubelles qui ont été installées en 2013 et celle de 220l de contenance rajoutée en 2018 sont malheureusement trop souvent ignorées.

## 4.8 *Divers*

Tâches réalisées par le Service des Travaux :

- Réfection de la deuxième partie du ruisseau alimentant le lac



- Pose de deux nouvelles tables sur le terrain de Prazqueron et une aux Esserpys



- Fontaine de la Fête de lutte (sera transformée en 2019 en bac à fleurs)



## 5. Informatique

Durant le mois de mars 2017, un groupe de travail s'est formé au sein de l'Administration, supervisé par le municipal en charge du dicastère. Un mandat a alors été établi afin de rechercher un informaticien chargé d'accompagner la Commune de Romanel-sur-Lausanne dans son projet de remplacement du matériel informatique. Après étude des offres reçues, c'est la Société IDDI informatique Sàrl qui a été retenue, sur un total de cinq offres reçues.

Nous avons pu ainsi rédiger un dossier d'appel d'offres, ainsi qu'un cahier des charges. Ces documents ont permis d'établir une procédure de marché public, de type "sur invitation", adressée le 6 décembre 2017 à cinq sociétés de gestion informatique.

L'adjudication de ces travaux a été attribuée le 7 février 2018 à la société EXEL informatique SA basée à Romanel-sur-Lausanne, ceci sous réserve de l'adoption du Préavis municipal No 18/2018 intitulé "Remplacement du matériel informatique" par le Conseil communal, préavis qui a été accepté avec amendements lors de la séance du 22 mars 2018.

Le remplacement du matériel informatique a débuté après les vacances d'été 2018, pour se terminer au début de l'année 2019, ceci en suivant les recommandations du Conseil communal, soit d'abandonner l'installation d'une plateforme dédiée au Conseil communal, de ne pas équiper la salle de Municipalité d'une installation multimédia, d'acquérir deux nouveaux serveurs à la place de trois et enfin de procéder à une analyse du WI-FI communal, ceci dans le but de conserver quelques éléments permettant de réduire les coûts de ce poste.

## CHAPITRE III

### Dicastère de M. Luigi MANCINI

<u>Contenu</u> :	1. Introduction	2. Services Industriels	3. Service des Bâtiments
	4. SDIS et Protection civile	5. Sociétés Locales	
		* * *	
<u>Effectif</u> :	Services Industriels :	1 ouvrier spécialisé	M. B. Cand
		1 manoeuvre spécialisé	M. G. Donnet
	Bâtiments communaux :	1 ouvrier spécialisé	M. B. Cand
		1 concierge	Mme S. Wittmer
		1 responsable du Complexe scolaire	M. F. Flüeler
		1 concierge	Mme C. Cand
		2 concierges auxiliaires	Mme L. Donnet
			Mme M. Dubach

## 1. Introduction

Dans le courant de l'année 2018, les sujets qui ont particulièrement occupé la Municipalité dans le domaine des Services Industriels et des Bâtiments sont :

- la suite du projet de renouvellement de l'Eclairage public,
- les travaux en lien avec le Préavis municipal No 23/2018 intitulé "Modification du réseau d'électricité Basse et Moyenne Tension en marge du projet privé : "Pré Jaquet",
- le suivi des travaux liés aux infrastructures scolaires et
- la mise en place de la nouvelle législation du comptage Smart metering.

Des détails concernant les points mentionnés ci-dessus sont développés dans les pages qui suivent.

## 2. Services Industriels

### 2.1 Service électrique

#### 2.1.1 Alimentation en électricité

Le Service de l'Electricité de Lausanne alimente en moyenne tension la commune par 2 points d'entrées. La configuration de base est faite de manière à ce que le réseau soit séparé en deux, avec la partie industrielle (Marché Migros, Es-Vuaz) alimentée depuis la sous-station Tenalaz (Lausanne), via la sous-station Es-Vuaz, et le reste du village depuis la sous-station Pétause (Lausanne), via la sous-station Boxer.

#### 2.1.2 Infrastructures existantes

Les installations et équipements du patrimoine communal n'ont subi aucune modification en 2018.

### **2.1.3 Travaux spécifiques**

#### **Pannes**

Trois coupures planifiées ont eu lieu sur notre réseau BT les 30 mai, 5 juin et 26 juin 2018. 53 consommateurs finaux ont été touchés par ces coupures.

Une coupure planifiée a eu lieu sur notre réseau Moyenne Tension le 9 septembre 2018. 26 consommateurs finaux ont été touchés par cette coupure (Centre commercial Migros Romanel).

### **2.1.4 Travaux d'entretien**

Pour l'essentiel, les travaux d'entretien sont réalisés par notre personnel, selon un programme préétabli. Les entretiens nécessitant l'intervention de machines (par ex. nacelles) ou d'outillage spécifique (par ex. dispositifs de mesure), sont confiés à des entreprises privées.

### **2.1.5 Travaux administratifs :**

Aucune modification n'a été apportée aux travaux administratifs. De ce fait, ils sont toujours confiés aux Sociétés ReCom, Romande Energie SA et Betelec SA, ingénieurs-conseils en électricité.

### **2.1.6 Etudes en cours**

#### **Facturation et contentieux**

La société ReCom effectue la facturation, le contentieux et le suivi des clients.

8 abonnés ont fait l'objet de coupures de courant, sur les 26 abonnés qui ont été mis en garde, mais tous se sont acquittés des factures non-payées.

#### **Pré Jaquet**

Le Préavis municipal No 23/2018 intitulé "Modification du réseau d'électricité Basse et Moyenne Tension en marge du projet privé : "Pré Jaquet", adopté par le Conseil communal lors de sa séance du 27 septembre 2018, a été établi en collaboration avec les Bureau Betelec SA.

Le mandat relatif à cette réalisation a été attribué à Romande Energie SA en date du 3 décembre 2018, et ceci conformément aux démarches qui doivent être appliquées lors d'un marché public (procédure sur invitation).

### **2.1.7 Contrôle des installations électriques intérieures**

Nous avons procédé à la remise en état des installations électriques des lieux mentionnés ci-dessous, et ceci conformément aux rapports périodiques établis par la Société Effitec SA, sur la base de l'Ordonnance sur les Installations à Basse Tension.

Les lieux suivants sont concernés :

- zone de verdure de Prazqueron
- bâtiment Le Raffort, Voirie, SDIS
- bâtiment du Centre sportif des Marais
- bâtiment de l'Ancienne laiterie

### **2.1.8 Inspection des installations à courant fort**

La station transformatrice de Rebaterel Sud a été contrôlée par l'ESTI.

### **2.1.9 Bureau mandataire**

Le Bureau Betelec SA a effectué les tâches suivantes :

- mise à jour des plans et schémas Basse Tension et de l'éclairage public.
- préparation du cahier des charges pour l'appel d'offres lié à l'extension du réseau électrique.

#### **Eclairage public**

Les travaux du remplacement de l'éclairage public se sont poursuivis. La fin des travaux est prévue dans le courant du 1<sup>er</sup> semestre 2019.

#### **Contrôle des installations**

Suivi des installations périodiques afin d'être à jour pour l'application des contrôles, selon la nouvelle ordonnance (ESTI).

#### **Cadastre et saisie informatique des données**

Relevé et mise à jour des plans du cadastre selon les travaux exécutés (introductions, extension du réseau, nouveaux équipements, etc.).

Suivi des demandes lors de fouilles par d'autres services.

Mandat confié à Betelec SA depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2013.

### **2.1.10 Service de piquet**

Le service de piquet et de dépannage pour notre Commune est toujours assuré par Romande Energie SA. Cependant, nous avons constaté que nous recevons de plus en plus d'appels pour des clients de communes voisines; ceux-ci ne sont pas pris en charge par notre organisation.

### **2.1.11 Tarifs**

Les tarifs suivants ont subi une diminution :

- timbre d'acheminement régional & réseau de transport national et
- abonnement du compteur.

### **2.1.12 Libéralisation du marché de l'électricité**

Même si la pression est grande par rapport à la libéralisation du marché de l'électricité, le Service de l'électricité de Romanel-sur-Lausanne reste maître de son réseau de distribution. Il en assure l'entretien et le développement. Les aspects facturation et gestion des clients ont été transférés à la société ReCom.

### **2.1.13 Comptage Smart metering**

Des séances ont été organisées dans le courant de l'année 2018 et une offre a été demandée à la Société Romande Energie SA pour le remplacement de tous les compteurs de la Commune de Romanel-sur-Lausanne par des compteurs de type smart meter (dit intelligent).

Cette offre sera remise aux Services Industriels pour le mois d'août 2019 et un Préavis Municipal sera rédigé à cet effet le moment venu.

### 3. Service des bâtiments

#### 3.1 Liste des bâtiments communaux

##### Commune de Romanel-sur-Lausanne - Bâtiments communaux



Le Raffort



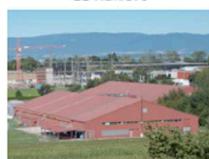
L'Ancienne laiterie



Le Four banal



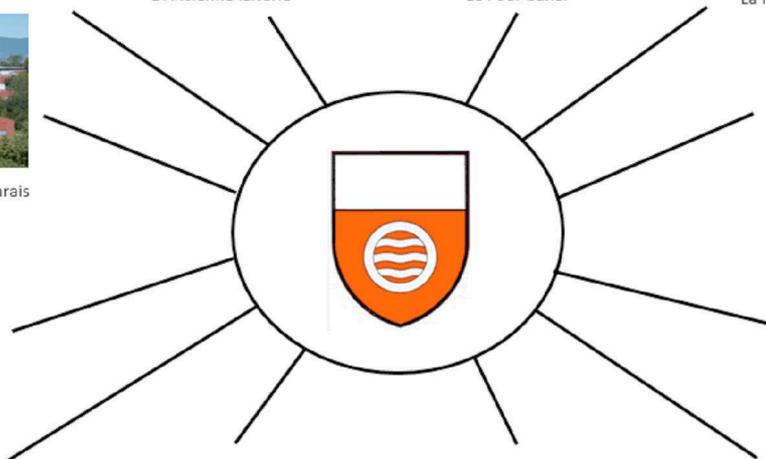
La Maison de Commune



Le Centre sportif des Marais



Le Temple



La Source 4



Le Collège du Rosset



L'Auberge communale et Petite Charrue



La Villageoise



Le Collège des Esserpys



Le Complexe de Prazqueron

Quelques travaux de rénovation ont été entrepris sur le bâtiment de l'Auberge communale (poursuivi en 2019), ainsi qu'au Collège des Esserpys, pour permettre d'accueillir l'UAPE "les Explorateurs".

Le Préavis municipal No 19/2018 intitulé "Réfection des classes et de l'enveloppe du Collège de Prazqueron" a été accepté par le Conseil communal lors de sa séance du 24 mai 2018, ce qui a permis de débiter les travaux durant l'automne.

Conformément au Préavis municipal No 13/2017 intitulé "Crédit destiné à l'entretien, à la rénovation et à la maintenance des bâtiments communaux pour la législature 2016-2021", adopté, avec amendements, lors de la séance du conseil communal du 28 septembre 2017, les travaux mentionnés dans le tableau qui suit ont été effectués en 2018.

#### 3.2 Infrastructures scolaires

Plusieurs séances ont été organisées avec les Municipalités de Prilly, Jouxten-Mézery et Cheseaux-sur-Lausanne, la Direction des Ecoles et les représentants de la DGEO, ceci afin de pouvoir définir et planifier un Complexe scolaire sur le territoire de la Commune de Romanel-sur-Lausanne, tout en tenant compte du développement démographique et des nouvelles constructions.

### Travaux réalisés en 2018 sur les bâtiments communaux :

	DETAIL	TOTAL
<b>Ensemble scolaire de Prazqueron</b>		<b>59 000.00</b>
Etanchéité des escaliers	10 000.00	
Réfection de peinture	10 000.00	
Réfection des sols des vestiaires G et F	39 000.00	
<b>Maison de Commune</b>		<b>15 000.00</b>
Réfection du sol de la salle de conférence des combles	15 000.00	
<b>Raffort</b>		<b>58 000.00</b>
Réfection de peinture (local des pompiers)	8 000.00	
Réfection de peinture (local de voirie)	15 000.00	
Réfection de la cafétéria	35 000.00	

### 3.3 Locations et utilisation de biens communaux

Une partie des locaux communaux est mise à disposition des personnes qui en font la demande, soit la salle polyvalente et la salle de gymnastique de Prazqueron, la salle de rythmique des Esserpys, la salle 1803 et La Villageoise. Les demandes de location sont gérées par le Greffe municipal, qui applique les règlements et tarifs en vigueur édictés par la Municipalité.

**Quelques chiffres pour 2018 :**

**Salle polyvalente de Prazqueron** : 7 réservations fixes hebdomadaires et 105 locations ponctuelles de un à trois jours (entre le vendredi et le dimanche).

**Salle de gymnastique de Prazqueron** : 20 réservations fixes hebdomadaires.

**Salle de rythmique des Esserpys** : 19 réservations fixes hebdomadaires.

**Salle 1803** : 3 réservations fixes hebdomadaires ou mensuelles et 56 locations ponctuelles.

**La Villageoise** (salle du Conseil communal, ainsi que 2 salles au rez-de-chaussée) : 10 réservations fixes hebdomadaires ou mensuelles et 32 locations ponctuelles.

## 4. Service de Défense Incendie et de Secours – SDIS La Mèbre et Protection civile

Les rapports de la Commission consultative du feu et de la Protection civile Région Lausanne-District sont disponibles, pour les personnes intéressées, auprès du Greffe municipal.



## 5. Sociétés Locales



### 5.1 Groupement des Société Locales

L'Exécutif communal remercie les Sociétés Locales du GSL pour l'organisation des manifestations mentionnées ci-dessous, et surtout d'y associer la Municipalité.

Le comité du GSL, et plus particulièrement les Sociétés, ont organisé les manifestations suivantes :

05 et 06.01	Soirées de la Société de Jeunesse
13 et 14.01	Lotos fribourgeois de la Source enChantée et de la Société de Jeunesse
04.02	Loto fribourgeois de la Société de gymnastique
02 et 16.03	Soupes solidaires de la Paroisse réformée et catholique
28.04	Concert annuel de la Source enChantée
28.04	Tournoi de volleyball par la Société de Jeunesse
04 et 05.05	40 <sup>e</sup> anniversaire de la Société de Gymnastique
18.05	Repas de soutien du FC Romanel
26, 27.05	Fête Cantonale de Lutte Suisse
08.06	Course A Travers Romanel
09, 10 et 11.06	Abbaye des Villageois
30.06	Rallye de la Société de Gymnastique
01.08	Fête du 1 <sup>er</sup> Août
11, 12 et 13.09	Vestiaire (troc)
29.09	30 ans de la Bibliothèque et Ludothèque
06.10	Repas de soutien du FC Romanel
03.11	Brocante de Romanel Libre
04.11	Loto fribourgeois par le Tir Sportif La Mèbre
09.11	Match aux cartes de l'Entente Indépendante de Romanel
11.11	Repas d'automne de la Paroisse protestante
16.11	Projection du film "1032 Romanel" – Parti socialiste de Romanel
30.11, 01 et 02.12	Marché de Noël
03.12	Noël du GSL
07.12	Match aux cartes de l'Abbaye des Villageois
15.12	Vente de sapins de Noël par Les Pèdzes

#### 40 ans de la Société de gymnastique



#### Abbaye des Villageois



Au 31 décembre 2018, 27 Sociétés Locales font partie du GSL, à savoir :

- Abbaye des Villageois – Amicale des Pédzes – Amicale des Pompiers – Association Romanel-Logis - A Travers Romanel – Bénévolat – Bibliothèque "Le Papyrus" - Club de Cerf-volant "A Ciel Ouvert" - Communauté catholique, Entente Indépendante de Romanel – Fanfare des Vétérans Vaudois – Football Club - Hérauts des Lames - La Source enChantée - Ludothèque "Le Sac à Malices" – Paroisse protestante - Parti socialiste de Romanel-sur-Lausanne - PLR RJC Les Libéraux Radicaux - Pétanque L'As de Cœur - Rancho Folclorico de Romanel - Romanel Libre - Romanel basket – Société de gymnastique - Société de Jeunesse - Tir Sportif La Mèbre - Tennis de table – Volley détente "Les Tigres".

Le Municipal en charge des Sociétés Locales a participé, selon ses possibilités, aux diverses manifestations organisées, ainsi qu'aux différentes assemblées générales des sociétés.

## 5.2 Journal Romanel Info

Le Journal Romanel Info est placé sous la responsabilité de la Municipalité et chaque Société peut y insérer une annonce ou un article. La réalisation de ce journal est effectuée par Mme L. Donnet, avec la collaboration de Mme N. Pralong, et est édité par l'Atelier Grand SA au Mont-sur-Lausanne.

La Municipalité a entrepris, en fin d'année, des démarches afin de modifier le concept du Romanel Info et sa nouvelle version verra le jour début avril 2019. De ce fait, le No 114 "Romanel Info décembre 2018" est le dernier bimensuel édité de la sorte.

### Romanel Info année 2018

					
Février	Avril	Juin	Août	Octobre	Décembre



## CHAPITRE IV

### Dicastère de M. Blaise JAUNIN

<u>Contenu</u> :	1. Introduction	2. Service des Travaux	2. Assainissement
	3. Police	4. Contrôle des Habitants	
		* * *	
<u>Effectif</u> :	Service des Travaux :	1 chef d'équipe	M. C. Botré
		3 ouvriers qualifiés	M. D. Bernaschina, sous-chef
			M. A. De Oliveira
			M. A. M. Pinheiro Rangel
		1 apprenti agent d'exploitation	M. B. Morand
		1 manoeuvre spécialisé	M. G. Donnet
	Police	1 Assistant de Sécurité Publique	M. J.-M. Cornu
	Contrôle des habitants	1 préposée	Mme M. Cuhe
		1 remplaçante	Mme A. Ravessoud

## 1. Introduction

Dans le courant de l'année 2018, les sujets qui ont particulièrement occupé la Municipalité sont :

- le mandat confié le 15 mars 2017 à la Société Infralab SA à Servion afin de déterminer l'état actuel du réseau routier communal, l'optimisation de la gestion pluriannuelle de son entretien et la détermination du budget d'entretien nécessaire pour maintenir, voire améliorer, son état et
- la modification de la convention intercommunale relative à l'exploitation de la station d'épuration des eaux usées et de traitement des boues de l'agglomération lausannoise – STEP de Vidy.

### 1.1 **Mandat Infralab SA**

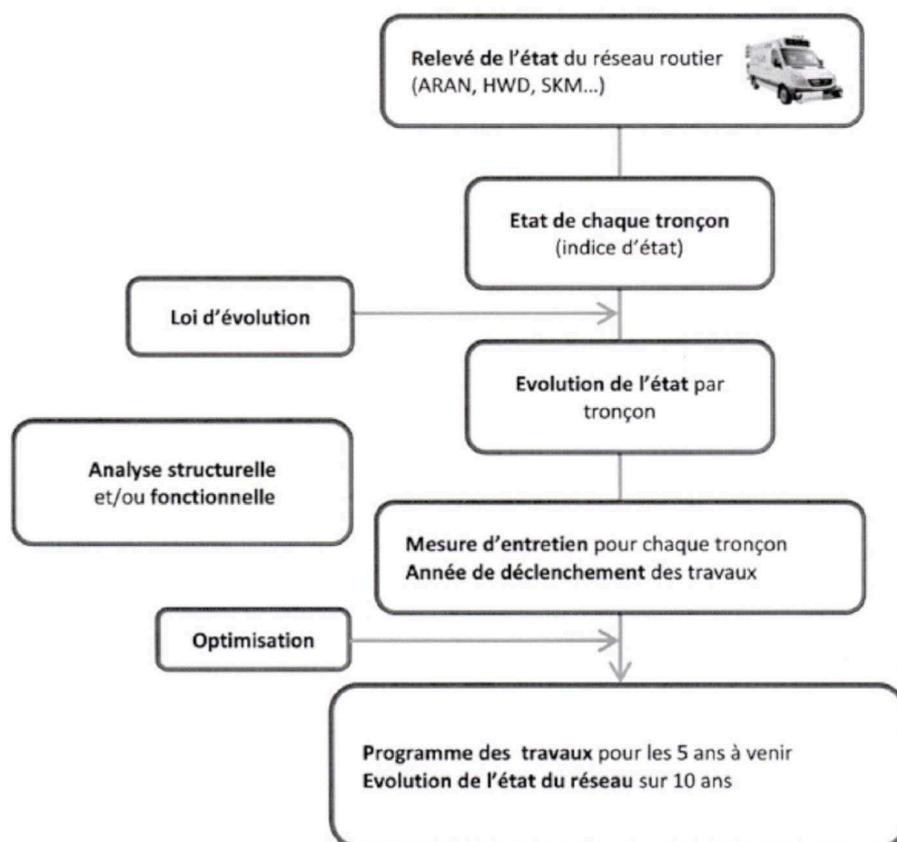
Dans le cadre de son mandat, la Société Infralab SA a effectué une étude sur l'ensemble de notre réseau routier, soit sur une distance de 18,3 km. Certains axes (11,2 km) ont été relevés dans les 2 sens, ce qui représente au final un linéaire relevé de 29,5 km.

Un rapport détaillé a été établi et remis à la Municipalité à fin juillet 2018, selon le schéma qui se trouve en page suivante.

A la lecture du rapport, il en ressort que pour un budget total donné sur 10 ans, il est plus bénéfique d'investir fortement sur la période 2019 à 2023 et de réduire le budget sur la période 2024 à 2028 plutôt que d'allouer un budget constant sur ces périodes.

Cette observation est spécifique au réseau de notre commune qui, au regard des relevés effectués, présente un état de dégradation avancé et nécessiterait un "rattrapage" dès les prochaines années pour améliorer l'état du réseau.

## Schéma de l'étude effectuée :



### 1.2 Convention relative à la STEP de Vidy

Lors de l'Assemblée générale du 21 mars 2018 de la CISTEP, le Président, M. M. Odier, informait les membres présents que le groupe de travail, qui œuvrait depuis plusieurs mois, était arrivé à un consensus sur la proposition de la nouvelle convention qui viendra en remplacement de celle actuellement en vigueur depuis le 29 août 2012.

A la suite de cette séance, et selon entente, chaque commune concernée avait le devoir de nommer une commission consultative du Conseil communal chargée de consulter le projet de modification de la convention et de transmettre ses remarques à la Municipalité pour fin mai 2018. Pour Romanel-sur-Lausanne, ce sont Mme A. Mello, ainsi que MM. Y. Buehner, A. Issler, P. Meylan et L. Corthésy, qui ont été chargés d'effectuer ce travail préliminaire.

Après avoir pris connaissance des différentes remarques, le secrétariat de la CISTEP a établi le projet définitif de la convention qui a été soumise au vote du Conseil communal lors de sa séance du 13 décembre 2018 dans le cadre du Préavis municipal No 25/2018 intitulé "Modification de la convention intercommunale relative à l'exploitation de la station d'épuration des eaux usées et de traitement des boues de l'agglomération lausannoise – STEP de Vidy".

## **2. Service des Travaux**

### **2.1 *Travaux et routes***

#### **2.1.1 *Entretien des routes***

Durant l'année écoulée, le Service des Travaux a procédé ponctuellement à l'entretien et à la réparation de notre réseau routier communal. Le chemin des Noyers a, quant à lui, été partiellement refait.

Durant cette année, un rapport de relevé d'état de nos routes a également été établi par l'entreprise Infralab SA.



#### **2.1.2 *Service de neige***

12 interventions en 2018 (22 en 2017) ont nécessité l'épandage de 26 tonnes de sel (56 tonnes en 2017).

#### **2.1.3 *Parc véhicules***

- Entretien courant du parc de véhicules.
- Expertise de l'Iseki.
- Achat d'une camionnette Nissan Cabstar et d'un tracteur Massey Ferguson.



### **2.2 *Ordures ménagères et déchets divers***

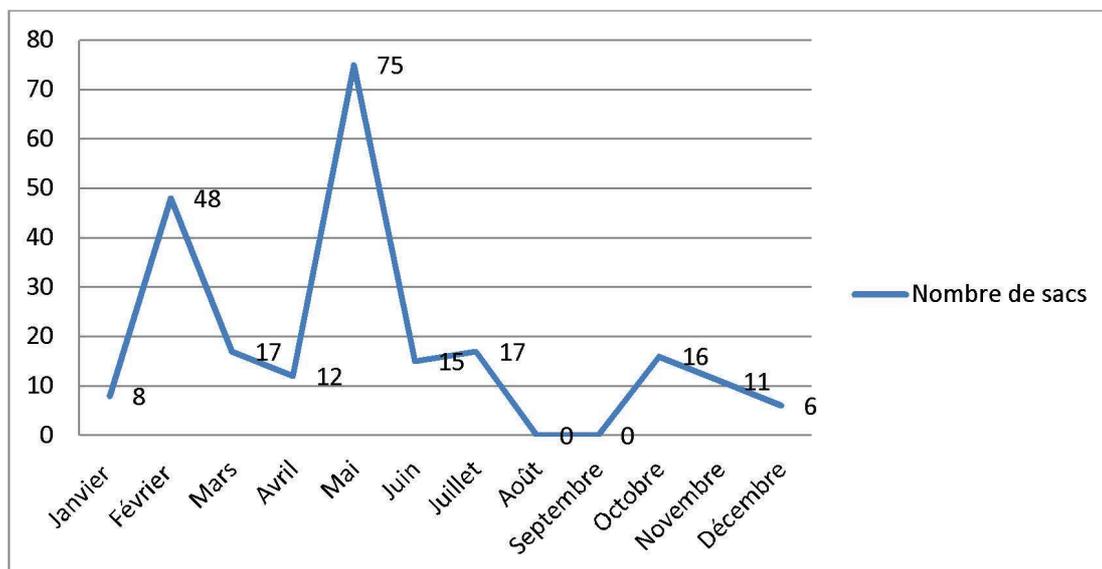
#### **2.2.1 *Rapport de gestion de VALORSA SA***

Le rapport complet de la Société Valorsa SA est à disposition au Greffe municipal pour les personnes intéressées.

## 2.2.2 Déchets dans la Commune

La Municipalité ne manque pas de transmettre toutes les informations utiles concernant les déchets par le biais du Romanel Info.

### Nombre de sacs non-conformes par mois



Sur la totalité de 225 sacs non-conformes récoltés en 2018, 53 fraudeurs ont pu être identifiés. Le taux de réussite est de ce fait de 23.55 %.

Un désordre constant des écopoints de la Commune de Romanel-sur-Lausanne est à signaler, où tout et n'importe quoi y est déposé sans discernement. Le Service des Travaux travaille sans relâche pour tenir ces endroits propres et en ordre.

En effet, les écopoints sont remis en état tous les lundis, mercredis et jeudis, lors de la collecte du PET, ainsi que les mardis pendant le ramassage de l'alu et du fer blanc. De plus, un jeudi par mois, les éco-points sont vidés de leurs conteneurs et entièrement nettoyés.

### Littering

L'abandon sauvage de déchets sur la voie publique – ou littering – dérange et altère la qualité de vie dans les lieux publics. Même si la majorité des usagers vise à faire juste, le problème s'aggrave.

### 2.2.3 Déchets collectés dans la commune en 2018 et 2017

Catégorie de déchets	Quantité collectée		Catégorie de déchets	Quantité collectée	
	2018 tonnes/an	2017 tonnes/an		2018 tonnes/an	2017 tonnes/an
Ordures ménagères	374.28	371.60	Aluminium + Fer blanc	7.82	8.75
Objets encombrants	44.26	43.91	Ferraille	28.60	29.46
Déchets compostables	373.58	407.86	Textiles	32.82	30.57
Papier + carton	259.46	257.08	Huiles minérales et Végétales	2.20	2.60
Verre	128.50	126.85	PET	15.13	15.68
Bois usagé	104.91	85.47	Déchets spéciaux ménagers	2.62	5.84
Inertes	105.31	86.57	Capsules Nespresso	4.20	4.32

Ce qui représente un total de **1'483.69 tonnes / an** (1'476.56 en 2017) soit une moyenne de **448 kilos / habitant** (447 en 2017).

## 3. Assainissement des eaux météoriques – eaux usées – égouts - divers

### 3.1 **Traitement des eaux**

Volume d'eau épuré par la STEP de Vidy provenant de Romanel-sur-Lausanne : 232'436 m<sup>3</sup>  
(2017 : 241'073 m<sup>3</sup>).

Part de la Commune de Romanel-sur-Lausanne des eaux traitées à la STEP de Vidy : 1,22 %  
(2017 : 1,26 %).

### 3.2 **Associations / conventions intercommunales**

#### 3.2.1 **CISTEP**

M. B. Jaunin fait partie de la Commission Intercommunale de la Station d'Épuration des eaux usées de Vidy. La CISTEP est présidée par M. M. Odier, Conseiller municipal au Mont-sur-Lausanne. La Commission s'est réunie pour la validation des budgets, des comptes, et des informations sur les travaux futurs de la STEP.

Le Directeur d'Epura SA, M. F. Kadri, a fait valoir son droit à la retraite. C'est dès lors M. G. Maurer qui a été nommé Directeur de cette Société. Il est entré en fonction au 1<sup>er</sup> novembre 2018.

## 4. Police

### 4.1 **Amendes**

- 212 Véhicules ont été dénoncés dans le courant de l'année, pour du stationnement (LAO).
- 18 Automobilistes ont été dénoncés pour non-respect de la signalisation routière (RLVCR).
- 38 Procès-verbaux ont été dressés et traités, conformément à la Loi sur les sentences municipales (Rappels, Sentences et Sommations).
- 9 Personnes ont été mises aux poursuites pour des amendes impayées.
- 62 Sentences ont été établies pour des contraventions au Code de droit privé et judiciaire vaudois (stationnement sur domaine privé).
- 16 Personnes ont été dénoncées pour infraction au Règlement Général de Police.
- 41 Personnes ont été dénoncées pour infraction au Règlement communal sur les déchets.

### 4.2 **Divers**

#### 4.2.1 **Demandes de naturalisations**

Depuis janvier 2012, les demandes de naturalisations sont confiées aux communes. Au terme d'une enquête administrative, les requérants sont convoqués afin d'être auditionnés, avant l'établissement d'un rapport circonstancié. En 2018, M. J.-M. Cornu a établi :

- 9 rapports de naturalisation ordinaire (21 en 2017).
- 1 rapport d'enquête complémentaire a été réalisé pour le compte d'une autre commune.

Ces dossiers ont été établis pour le compte de 9 ressortissants étrangers majeurs et 3 mineurs.

Cette diminution des rapports est due à la modification des règlements cantonaux pour l'obtention de la nationalité suisse à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2018. Seuls les cas reçus avant le 31 décembre 2017 au Greffe municipal ont été traités. La mise en place de la nouvelle législation a pris un certain temps et les dossiers des futurs candidats n'ont été réceptionnés qu'en fin d'année. Ils ne seront traités qu'à partir de 2019.

#### 4.2.2 **Macarons de stationnement**

A fin décembre 2018, 77 "Macarons" de stationnement avaient été établis et remis à leurs détenteurs. De plus, 20 autorisations supplémentaires et provisoires ont été délivrées dans le cadre de manifestations d'importance.

17 "sésames" ont été délivrés pour le compte d'entreprises qui transmettent ces autorisations à leurs employés.



#### 4.2.3 **Radar pédagogique**

Durant l'année écoulée, ce moyen de contrôle a été installé à 6 reprises sur le territoire communal. Les surveillances ont permis de rendre plus attentifs les usagers de la route et de modifier leur comportement dans la circulation. Le compte rendu des données a parfois été utile à la Municipalité pour solliciter plus facilement le bureau des radars de la Police cantonale pour des contrôles plus répressifs.

#### 4.2.4 **Entreprises**

Au 31 décembre 2018, 235 entreprises étaient inscrites et actives sur le territoire communal. Ce chiffre englobe tous les types et genres de sociétés, ainsi que leur taille.

### 4.3 Inhumations, cimetière

36 personnes sont décédées durant l'année 2018 (42 en 2017), dont 15 étaient pensionnaires de l'Etablissement Médico-Social de la commune (EMS Donatella Mauri). Il y a eu 7 inhumations d'urnes cinéraires dans notre cimetière, ainsi que le transfert d'une urne provenant d'un autre cimetière. 4 dépôts de cendres se sont déroulés au Jardin du Souvenir. 1 seule nouvelle tombe à la ligne a été créée alors que 11 corps ont été inhumés dans une autre commune. 1 corps a été transféré à l'étranger pour y reposer (Espagne). 10 urnes sont restées en mains des familles et 1 urne a été déposée au Columbarium.

8 cérémonies funèbres se sont déroulées au Temple de la Commune avec notamment la mise en place de zones de stationnement et la sécurisation des lieux et de ses abords.

### 4.4 Système POCAMA (Portail Cantonal des Manifestations)

La nouvelle version informatique d'annonce de manifestations, lancée par le Bureau des Manifestations de la Police cantonale, apporte entière satisfaction. Bien que ce procédé ne soit pas obligatoire, 18 dossiers ont été traités par ce biais durant l'année écoulée, ce qui permet une centralisation optimale du suivi des demandes.

### 4.5 Commission de Police

En 2018, la Commission de Police a été sollicitée à plusieurs reprises. 10 personnes ont été auditionnées, soit pour des oppositions à des ordonnances pénales soit après avoir été identifiées lors de délits. Au terme des différentes enquêtes, les sanctions infligées ont toutes été confirmées. Dans certains cas, la peine pécuniaire infligée initialement a été réduite.

## 5. Contrôle des Habitants (CH)

### 5.1 Population – Etat et structure

Avec **3'311** personnes recensées au 31 décembre 2018, la population résidente permanente de Romanel-sur-Lausanne a légèrement augmenté (3'300 personnes recensées à fin 2017). Il n'y a eu aucune nouvelle construction en 2018 et donc pas de nouveaux logements créés.

Structure de la population :

- 2'514 personnes suisses soit 75,92 %, 1'189 hommes et 1'325 femmes
- 797 personnes de nationalité étrangère soit 24,07 %, 439 hommes et 358 femmes

Les 797 étrangers représentent plus de **64 nationalités** différentes et les 3 principales nations représentées sont le Portugal, l'Italie et la France, suivies de l'Espagne, du Kosovo, de la Macédoine et de la Roumanie.

Notre Commune compte 628 personnes âgées de 65 ans et plus, **soit 18.96 %** de la population résidente. Elle compte également 744 personnes âgées de moins de 20 ans, ce qui représente **22.47 %** de la population inscrite sur notre territoire communal.

Les personnes en résidence secondaire, les séjours de courte durée et les frontaliers ne figurent pas dans ces chiffres.

## **5.2 Registre civique - Vote par correspondance**

L'entrée en vigueur du vote par correspondance, au printemps 2002, a vu une augmentation sensible de la participation des électeurs. Durant l'année 2018, la participation moyenne aux différents scrutins a été de **54,47 %** pour la votation cantonale et fédérale du 4 mars, de **35,08 %** pour la votation fédérale du 10 juin, de **35,55 %** pour la votation fédérale du 23 septembre et de **39,92 %** pour la votation fédérale du 25 novembre.

D'autre part, durant l'année 2018, le Registre civique a contrôlé 16 initiatives et/ou référendums (fédéraux et/ou cantonaux) et validé 931 signatures d'électeurs régulièrement inscrits au rôle.

## CHAPITRE V

### Dicastère de Mme Claudia PERRIN

<u>Contenu</u> :	1. Introduction	2. Instruction publique	3. Affaires sociales
	4. Affaires culturelles	5. Jeunesse	6. Sécurité sociale
		* * *	
<b>Effectif</b> :	Service de l'enfance	1 directrice	Mme S. Ghiggia-Demelais
	Cantine ROMIDI		Mme M. Hornung, jusqu'au 31.08
			Mme O. Liguori Zimmermann, jusqu'au 31.08
			Mme Y. Ruey, jusqu'au 31.08
			Mme A.-D. Peca, jusqu'au 31.08
		1 éducatrice	Mme G. Ayadi, dès le 01.09
		1 auxiliaire	Mme K. Félix, dès le 30.08
	Garderie	3 éducateurs	M. D. Annese
			Mme F. Millasson
			Mme E. Annicchiarico
		1 auxiliaire	Mme M. Mazza, dès le 20.08
		1 apprentie	Mme S. Da Silva Bastos
	UAPE	3 éducateurs	Mme L. Fatio, dès le 20.08
			Mme G. Malta Dos Santos (auparavant : garderie)
			M. J. Wullemin, dès le 20.08
		1 auxiliaire	Mme V. Gonthier, dès le 20.08
		1 apprentie	Mme L. Matthey
	Accueillantes en Milieu Familial	1 coordinatrice	Mme M.-D. Progin
	Culture	1 bibliothécaire	Mme C. Gonzalez Tornare
	Ecole	1 directeur	M. J.-F. Armand
		27 enseignant-e-s	

### 1. Introduction

Dans le courant de l'année 2018, les sujets qui ont particulièrement occupé la Municipalité sont l'ouverture d'une Unité d'accueil pour Ecoliers (UAPE), la réorganisation de la Cantine ROMIDI et la réorganisation de l'Agence d'Assurances Sociales.

## 1.1 Ouverture d'une UAPE

A la suite des démarches entreprises par la Municipalité, l'UAPE "Les Explorateurs" a pu ouvrir ses portes à la rentrée d'août 2018 dans deux classes vacantes du Collège des Esserpys. Cette structure accueille les écoliers de 1P à 6P du lundi au vendredi de 7h00 à 18h30 et accueille au maximum 24 enfants par jour en dehors des horaires scolaires. Elle est en principe fermée 5 semaines par année (1 semaine à Pâques, 3 semaines en été, et 1 à 2 semaines à Noël). Il est possible d'inscrire les enfants à temps partiel. L'UAPE est ouverte certaines semaines des vacances scolaires et les enfants sont pris en charge sur inscription préalable environ trois semaines avant le début des vacances.

Le fonctionnement de l'UAPE est décrit au chapitre 3.1.2 "UAPE "Les Explorateurs"".

Cette structure a été mise en place suite aux différentes demandes de parents, ainsi que pour répondre aux conditions de l'article 4a "Prestations minimales des communes" de la Loi sur l'Accueil de Jour des Enfants (LAJE), qui stipule notamment que les communes organisent un accueil collectif parascolaire selon les modalités suivantes :

- a. Pour les enfants scolarisés de la 1<sup>re</sup> à la 4<sup>e</sup> année primaire : un accueil doit être organisé le matin, durant la pause de midi et l'après-midi.

Le budget nécessaire à la mise en place de cet accueil a été défendu dans le cadre du budget communal et soumis au vote du Conseil communal en décembre 2017.

Des négociations ont été entreprises avec la Direction des écoles afin de trouver une entente pour le partage des locaux au Collège des Esserpys.

Pour permettre l'ouverture de cette structure dans de bonnes conditions, Mme S. Ghiggia-Demelais, Directrice de la Garderie, a été nommée au 20 août 2018 Directrice du Service de l'Enfance. Désormais, c'est elle qui chapeaute la Garderie, l'UAPE et la Cantine Romidi.

## 1.2 Cantine Romidi

Des changements importants sont intervenus en 2018, au sein de la structure d'accueil. En effet, la Municipalité a pris la décision de professionnaliser l'accueil au sein du réfectoire scolaire. Romidi a donc été intégrée au Service de l'Enfance et une Assistante socio-éducative a été engagée pour mener à bien cette structure d'accueil.

Les changements dans l'accueil des enfants ont engendré un certain nombre de questions et d'incompréhension, tant de la part des enfants que des parents, et un travail pédagogique a dû être mené par l'équipe et la direction dans un souci de transparence et de bien-être des enfants.

Le fonctionnement de la Cantine scolaire est décrit au chapitre 3.1.3 "Cantine Romidi (réfectoire scolaire)".

## 1.3 Agence d'Assurances Sociales

Plusieurs séances se sont tenues concernant l'avenir de l'Agence d'Assurances Sociales de Romanel-sur-Lausanne. Après négociations entre le Conseil Intercommunal de l'ARASPE et les Communes de Cheseaux-sur-Lausanne et Romanel-sur-Lausanne, l'antenne de Cheseaux-sur-Lausanne a été déplacée depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2018 dans les locaux sis au rez-de-chaussée de la Maison de Commune.

Des détails concernant l'Agence d'Assurances Sociales figurent au chapitre 3.2.3 "ARASPE".

## 2. Instruction publique

### 2.1 *Rapport d'activités de l'ECOLE PRIMAIRE de Romanel-sur-Lausanne*

La plus grande partie du rapport d'activités de l'école primaire a été élaborée par M. J.-F. Armand, Directeur. Le rapport détaillé est à disposition au Greffe municipal pour les personnes intéressées.

#### 2.1.1 Nombre d'élèves

##### *Devoirs accompagnés*

A fin août 2018, 32 élèves vont aux devoirs accompagnés les lundis, mardis et jeudis, de 15h45 à 17h15. Ils sont répartis en quatre groupes.

##### *Répartition des élèves à la rentrée 2018*

Degré	Nbre de classes	Garçons	Filles	Total	Moyenne
1-2P	3	35	36	71	23.6
3P	2	15	21	36	18.0
4P	2	20	13	33	16.5
5P	2	23	18	41	20.5
6P	2	20	23	43	21.5
<b>Totaux</b>	<b>11</b>	<b>113</b>	<b>111</b>	<b>224</b>	<b>20.4</b>

##### *Divers*

Elèves forains (Lausannois)

1-2P :	5 élèves
3P :	1 élève
4P :	0 élève
5P :	1 élève
6P :	3 élèves
<b>Total :</b>	<b>10 élèves</b>

1 élève de Romanel-sur-Lausanne est scolarisé dans une autre Commune, 8 élèves sont en écoles privées et 2 élèves sont en institutions.

### 2.2 *Rapport d'activité de l'ECOLE SECONDAIRE*

Les rapports complets des établissements secondaires de Cheseaux-sur-Lausanne et Prilly sont à disposition auprès du Greffe municipal pour les personnes intéressées.

#### 2.2.1 Nombre d'élèves – Répartition par commune

Elèves de Jouxens-Mézery	51
Prilly	555
Romanel-sur-Lausanne	167
Autres (dérogation + enclaves lausannoises)	24
<b>Total des élèves au 31.12.2018 :</b>	<b>797</b>

## 2.2.2 Réfectoire scolaire de St-Etienne

Il a ouvert ses portes en mai 1995. Le nombre total de repas qui a été servi en 2018 est de 5'344 (5'799 en 2017).

*Tableau de fréquentation pour Romanel-sur-Lausanne du réfectoire St-Etienne en 2018*

	2017-2018					2018-2019		
	08.01-02.02.	05.02-09.03	12.03-27.04	30.04-01.06	04.06-29.06	27.08-28.09.	01.10-16.11	19.11-21.12
Nbre de semaines	4	4	5	5	4	5	5	5
	131	119	180	153	96	165	193	194

Total 1'231 repas

## 3. Affaires sociales

### 3.1 Service de l'enfance

#### 3.1.1 Garderie "Les P'tits Bonshommes"

*Selon rapport de Mme S. Ghiggia-Demelais, Directrice de la Garderie.*

#### Vie de la Garderie

Le début de l'année 2018 a vu la finalisation du projet pédagogique de la Garderie et sa présentation à la Municipalité.

Au mois de mars 2018, les enfants de la Garderie ont eu l'occasion d'assister à un spectacle de contes et percussions intitulé "Moufle et Compagnie" proposé par le service de l'enfance de Prilly. C'est une sortie qui a été très appréciée et dont les enfants ont longuement parlé.

Au mois de juin, la sortie des grands, à savoir des enfants qui allaient quitter la Garderie en août, s'est déroulée autour du lac de Sauvabelin et 22 enfants ont pu y participer.

Durant le premier semestre 2018, l'équipe a souhaité travailler ensemble sur le thème des marionnettes et, lors de la fête de l'été du mois de juin, a pu proposer un spectacle aux parents et aux enfants. L'équipe avait fabriqué elle-même les marionnettes au moyen d'objets de récupération et créé elle-même le spectacle autour d'une journée en Garderie. Cette fête a été une réussite et la plupart des familles y ont participé.

Une soirée d'information pour les nouveaux parents a été organisée au mois de mai afin de leur permettre de découvrir la Garderie et leur donner les informations nécessaires quant à l'organisation et à la procédure d'inscription et d'adaptation à la Garderie.

Au mois de juillet, 25 "Papillons" ont pris leur envol pour rejoindre les bancs d'école.

Entre les mois de juillet et septembre 2018, 15 nouveaux enfants sont arrivés. En moyenne, le taux de fréquentation de l'année s'est élevé à 83 %.

L'équipe a organisé une soirée des parents au mois de novembre. Le thème choisi pour cette soirée a été "une journée en garderie", elle a ainsi fait partager et expérimenter aux parents ce que les enfants vivaient tout au long de la journée à la Garderie.

L'année s'est clôturée par la traditionnelle Fête de Noël qui a réuni les familles et l'ensemble de l'équipe autour d'un apéro dinatoire à la salle polyvalente de Prazqueron. Les enfants ont pu présenter à tous les chants, danses et poésies appris durant le mois de décembre. Le Père Noël nous a fait l'honneur de sa présence et avait amené dans sa hotte un petit paquet pour les enfants.

### **Ressources humaines**

L'auxiliaire en formation a réussi ses examens et obtenus son CFC. Elle a choisi de recommencer l'année scolaire en tant qu'assistante socio-éducative à l'UAPE. Nous avons donc engagé une nouvelle auxiliaire à 60 % pour août.

La stagiaire de la Garderie a également changé d'équipe en août pour être engagée comme apprentie à l'UAPE et une nouvelle stagiaire a été engagée à la Garderie. Une stagiaire, engagée au réfectoire scolaire, est venue en renfort durant les jours de cours de l'apprentie.

L'apprentie ASE a réussi sa 2<sup>e</sup> année et a entamé sa dernière année d'apprentissage.

Et l'une de nos éducatrices a débuté son complément de formation ES.

Suite à l'ouverture de l'UAPE, la directrice a été nommée cheffe du Service de l'Enfance de Romanel-sur-Lausanne, ce poste a été augmenté de 10 %, pour passer à 70 % et a été réparti entre la Garderie, l'UAPE et le réfectoire scolaire. Un poste de responsable Garderie à 20 % est actuellement vacant.

Situation à fin décembre :

- 1 poste de direction à 30 %
- 2 postes d'éducatrice, un à 60 % et un à 80 %
- 1 poste d'assistant socio-éducatif à 100 %
- 1 poste d'auxiliaire à 60 %
- 1 poste d'apprentie assistante socio-éducative à 100 %
- 1 poste de stagiaire à 100 %

### **3.1.2 UAPE (Unité d'Accueil Pour Ecolier) "Les Explorateurs"**

*Selon rapport de Mme S. Ghiggia-Demelais, Directrice du Service de l'Enfance.*

#### **Vie de l'UAPE**

Une équipe de professionnel-le-s accompagne les enfants hors temps scolaire, permettant ainsi aux parents de concilier leur vie familiale et professionnelle. L'équipe éducative assure les trajets entre l'UAPE et les différents collèges de Romanel-sur-Lausanne.

Durant les moments d'accueil à l'UAPE, diverses activités variées sont proposées aux enfants et des activités spéciales sont organisées durant les vacances scolaires. Ainsi les enfants ont eu l'occasion, entre autres, de visiter durant les vacances d'automne une chocolaterie et d'y confectionner eux-mêmes du chocolat.

Une première rencontre avec les parents a été organisée la semaine avant la rentrée scolaire afin de permettre aux familles de découvrir cette nouvelle structure et de faire connaissance avec l'équipe éducative.

Ce sont au total 29 enfants de Romanel-sur-Lausanne qui sont inscrits à l'UAPE.

En décembre, un apéro a été organisé par l'équipe pour fêter Noël et les parents ont pu découvrir un diaporama relatant les premiers mois de leurs enfants à l'UAPE.

## **Ressources humaines**

L'ouverture de l'UAPE a nécessité l'engagement de plusieurs personnes dès le mois d'août 2018, à savoir : une assistante socio-éducative à 70 % (40 % sur le terrain et 30 % en tant que responsable), un éducateur ES à 80 %, une assistante socio-éducative à 80 %, une auxiliaire à 50 %, une apprentie ASE à 100 % et une stagiaire à 100 %. Une stagiaire polyvalente, engagée par le réfectoire scolaire, vient en renfort lors des jours de cours de l'apprentie.

Situation à fin décembre :  
1 poste de direction à 30 %  
1 poste d'ASE - responsable à 70 %  
1 poste d'éducateur ES à 80 %  
1 poste d'assistante socio-éducative à 80 %  
1 poste d'auxiliaire à 50 %  
1 poste d'apprentie assistante socio-éducative à 100 %  
1 poste de stagiaire à 100 %

### **3.1.3 Cantine ROMIDI (Réfectoire scolaire)**

*Selon rapport de Mme S. Ghiggia-Demelais, Directrice du Service de l'Enfance.*

#### **Vie du Réfectoire**

Les enfants ont participé à l'élaboration des règles de vie du réfectoire, ils ont également pu amener des idées et des envies d'activités durant ce temps d'accueil et la Municipalité a notamment autorisé l'utilisation de la salle de gymnastique.



Ce travail pédagogique devra encore se poursuivre sur 2019.

Au total ce sont 29 enfants qui sont régulièrement accueillis au réfectoire pour le repas de midi. La fréquentation se situe en moyenne à 28 enfants par jour.

Le Service de l'Enfance, en accord avec les parents concernés, a décidé que les enfants inscrits à la cantine et scolarisés aux Esserpys mangeraient à l'UAPE. Il s'agit pour cette année d'un seul enfant. Les trajets entre l'école et le réfectoire sont accompagnés par l'équipe, en particulier pour les plus jeunes; les grands qui sont scolarisés à Prazqueron continuent d'effectuer le trajet de manière autonome.

## **Ressources humaines**

Les contrats des encadrantes en place n'ont pas été renouvelés et une assistante socio-éducative avec CFC a été engagée à 26 % pour la rentrée d'août 2018; son contrat a été annualisé et elle ne travaille pas durant les vacances scolaires.

Une stagiaire polyvalente à 80 % a également été engagée. Elle travaille pour tous les repas au réfectoire et le solde de son temps de travail est partagé entre la Garderie "Les P'tits Bonshommes" et l'UAPE "Les Explorateurs".

Au vu du nombre croissant d'inscriptions, une auxiliaire a été engagée en renfort selon un contrat à l'heure.

Situation à fin décembre :  
1 poste de direction à 10 %  
1 poste d'ASE - responsable à 26 %  
1 poste d'auxiliaire à l'heure  
1 poste de stagiaire polyvalente à 80 %

### 3.1.4 Service des Accueillantes en Milieu Familial (AMF)

#### RAPPORT DE GESTION 2018 pour l'Association d'Accueil Familial de Jour

Les Coordinatrices : - Mme G. Lerjen pour Cheseaux-sur-Lausanne, Bournens, Boussens et Sullens

- Mme M.-D. Progin pour Romanel-sur-Lausanne

#### Situation des Accueillantes en Milieu Familial (AMF) et des placements

<b>2018</b>	<b>Bournens</b>	<b>Boussens</b>	<b>Cheseaux</b>	<b>Romanel</b>	<b>Sullens</b>	<b>TOTAL</b>
<b><u>ACCUEILLANTES EN MILIEU FAMILIAL (AMF)</u></b>						
AMF au 1er janvier	0	1	19	11	5	<b>36</b>
Nouvelles AMF	0	1	3	2	0	<b>6</b>
Nbre maximal d'AMF en fonction durant l'année	0	2	22	13	5	<b>42</b>
AMF ayant démissionné	0	0	2	2	1	<b>5</b>
AMF au 31 décembre 2018	0	2	20	11	4	<b>37</b>
<b><u>ENFANTS (selon le lieu d'habitation)</u></b>						
Enfants accueillis au 1er janvier	1	22	113	76	34	<b>246</b>
Nouvelles demandes de placement	3	3	37	41	11	<b>95</b>
Nbre maximal d'enfants accueillis durant l'année	4	25	150	117	45	<b>341</b>
Enfants sortis	0	5	46	53	16	<b>120</b>
Enfants accueillis au 31 décembre 2018	4	20	104	64	29	<b>221</b>

**341** enfants (nombre maximal) ont été accueillis durant l'année chez l'une des **42** Accueillantes en Milieu Familial.

Fin 2018, pour les 5 communes, **55** enfants sont en attente d'un placement, essentiellement des bébés, plus difficiles à placer.

Enfants accueillis des autres communes du réseau et hors réseau durant l'année :

A Romanel-sur-Lausanne :

- 5 enfants domiciliés à Lausanne (selon convention)
- 1 enfant domicilié à Cheseaux-sur-Lausanne
- 0 enfant domicilié à Jouxens-Mézery
- 2 enfants domiciliés à Prilly
- 4 enfants domiciliés à Bournens
- 1 enfant domicilié à Echallens (convention exceptionnelle)

## **Rapport de Mme M.-D. Progin, Coordinatrice**

Ce service s'adresse aux familles désirant confier leur(s) enfant(s) au domicile des Accueillantes en Milieu Familial (AMF), anciennement Mamans de jour.

Durant l'année 2018, 117 enfants ont fréquenté le service (135 en 2017), et le nombre des Accueillantes en Milieu Familial agréées est de 13 personnes (14 en 2017).

### **3.2 Activités régionales**

#### **3.2.1 Centre Médico-Social (CMS)**

Le comité de direction de l'APROMAD est composé d'un représentant pour chaque CMS qui est, pour Prilly-Nord, Madame C. Perrin.

Les informations concernant cette structure sont disponibles sur le site Internet de l'APROMAD à l'adresse suivante : <http://www.apromad.ch>

#### **3.2.2 Réseau AJENOL**

Le Réseau AJENOL regroupe les Communes de Bournens, Bousens, Cheseaux-sur-Lausanne, Jouxens-Mézery, Prilly, Romanel-sur-Lausanne et Sullens.



De nombreux développements de l'offre d'accueil sont intervenus au cours de 2018. L'AJENOL propose désormais un total de 15 structures d'accueil collectif (8 à Prilly, 2 à Cheseaux-sur-Lausanne, 2 à Jouxens-Mézery, 2 à Romanel-sur-Lausanne et 1 à Sullens) ainsi que 2 structures de coordination de l'Accueil en Milieu Familial.

#### **3.2.3 ARASPE**

Fin août, suivant une décision du Conseil intercommunal de l'ARASPE, l'antenne d'agence, qui était située à Cheseaux-sur-Lausanne, a fermé ses portes et la collaboratrice qui y travaillait a intégré le site principal de l'agence de Romanel-sur-Lausanne. Suite au départ à la retraite de la préposée de cette agence, c'est la préposée de l'agence du Mont-sur-Lausanne qui en a repris la gestion. Ainsi, les deux petites agences de l'ARASPE présentes dans le district de Lausanne travaillent dorénavant en équipe, à la grande satisfaction des collaboratrices. Cela a également permis d'élargir les horaires d'ouverture pour la population.

Les coûts liés à l'usage des locaux de Romanel-sur-Lausanne et les diverses prestations sont facturés à l'ARASPE.

#### **3.2.4 Concept canicule**

Sous l'égide de la Préfecture, les communes sont tenues de développer un concept canicule. La mission des communes, en cas de canicule, est d'assurer le contact avec les personnes de plus de 75 ans qui ne sont pas déjà suivies par le CMS. Mme N. Pralong, Secrétaire municipale, a la charge de ce dossier.

En 2018, le plan canicule a été déclenché le 2 août. 51 personnes à risque ont été contactées téléphoniquement par la Secrétaire municipale, Mme N. Pralong, ou par la Gendarmerie.

## 4. Affaires culturelles

### 4.1 *Fonds intercommunal de soutien aux institutions culturelles de la région Lausannoise*

La très haute qualité de la vie culturelle offerte à Lausanne est reconnue hors des frontières cantonales et mérite d'être soutenue.

La contribution annuelle forfaitaire de la commune au Fonds Intercommunal de Soutien aux Institutions Culturelles de la Région lausannoise a été réduite à **fr. 16'900.--**. L'attribution de la somme est laissée à la libre disposition du Comité de gestion.

En 2018, la subvention des communes du Fonds Intercommunal de Soutien aux Institutions Culturelles de la Région Lausannoise représente, pour les 4 institutions soutenues par le Fonds, un montant de **fr. 850'000.--** (fr. 850'000.-- en 2017), qui a été réparti comme suit :

- Opéra de Lausanne	<b>fr. 170'000.--</b>
- Théâtre de Vidy	<b>fr. 255'000.--</b>
- Béjart Ballet Lausanne (BBL)	<b>fr. 170'000.--</b>
- Orchestre de Chambre de Lausanne (OCL)	<b>fr. 255'000.--</b>

### 4.2 *Ecole de Musique Cheseaux-sur-Lausanne et Romanel-sur-Lausanne (EMCR)*

*Extrait du rapport de M. M. Amsler, Président*

L'EMCR compte 220 élèves (chiffres de février 2018), auxquels sont donnés 227 cours chaque semaine.

Des auditions, concerts et présentations des classes de l'école ont eu lieu tout au long de l'année 2018, soit dans les locaux d'enseignement, soit à la salle polyvalente de Prazqueron.

## 5. Jeunesse

### 5.1 *Passeport-vacances*

Les amateurs du passeport-vacances ayant pu profiter des nombreuses activités offertes ont été de 16 pour le "Traditionnel" et de 2 pour le "Farniente".

Les activités proposées par la Commune de Romanel-sur-Lausanne ont été les suivantes :

- Comprendre les chiens (organisé par M. S. Kern)
- Avec les pompiers (organisé par M. S. Kern)
- Initiation et découverte de la batterie (organisé par M. G. Turini)
- Initiation au piano (organisé par M. G. Turini)
- Initiation à la guitare (organisé par M. G. Turini)

## 5.2 **Parlement des Jeunes Buyá Tsa (PJBT)**

Le Parlement des Jeunes est une Commission consultative de compétence municipale. Il dispose d'un budget annuel et est relié au Conseil communal par la Commission de Jeunesse.

Cette dernière est composée de

- Mme A. Morand, Présidente, Mme M. Juriens et M. Ch. Trinca Colonel, Membres.

Actuellement le PJBT est "en pause" et la Commission de Jeunesse a entrepris des démarches afin de donner un peu de fraîcheur à ce Groupement.

## 6. **Sécurité sociale**

### 6.1 **Activités communales**

#### 6.1.1 **Ludothèque "Le Sac à malices"**



*Rapport d'activité de Mme F. de Chastonay, du 01.09.2017 au 31.08.2018*

En cette année 2017-2018, la Ludothèque a ouvert ses portes fin août tous les lundis après-midi et les mardis soirs, ceci en période scolaire.

En septembre 2017, nous avons retrouvé à la Concorde une cinquantaine d'enfants avec qui nous avons pu partager une après-midi de jeux, moment toujours très animé et joyeux. Nous leur faisons découvrir de nouveaux jeux. Nous apprécions beaucoup ces quelques heures passées en leur compagnie et constatons alors qu'il existe encore des enfants qui aiment jouer, précisons-le, avec des jeux de société.

En septembre également, nous avons tenu notre Assemblée générale, qui a toujours lieu en même temps que celle de la Bibliothèque.

En décembre 2017, notre Comité se retrouve avec celui de la Bibliothèque à Prazqueron pour participer au Noël du GSL.

En Janvier 2018, se tient l'Assemblée Générale du GSL, nous répondons présents.

En janvier également, nous organisons à nouveau une après-midi de jeux à la Concorde, qui rencontre un franc succès. Un goûter est toujours offert aux enfants.

En Mars 2018, nous sommes retrouvées avec le comité de la Bibliothèque pour commencer à discuter de l'organisation de nos 30 ans d'existence à Romanel-sur-Lausanne. Jubilé qui aura lieu en septembre.

En juin 2018, à l'occasion du Mondial de Foot, nous avons proposé aux enfants de Romanel-sur-Lausanne de venir échanger leurs cartes Panini dans le local de la Ludothèque.

Cette année, nous n'avons pas participé à la Fête du 1<sup>er</sup> Août. Après avoir été présentes depuis de longues années sur l'esplanade de Prazqueron, nous avons pensé laisser notre place à d'autres sociétés locales susceptibles d'offrir également une animation aux enfants.

Nous nous rappelons toujours au bon souvenir des habitants de notre commune par une circulaire distribuée dans les classes de Romanel-sur-Lausanne en début d'année scolaire.

La fréquentation de la Ludothèque est très irrégulière; en général les familles empruntent des jeux pour la même période que celle de la Bibliothèque, c'est-à-dire 3 semaines. Cela leur permet de ne se déplacer qu'une seule fois.

Le nombre de familles inscrites est actuellement de 34.  
En 2000, il s'élevait à plus de 90 familles.  
En 2004, à 80 familles.  
En 2014, à 50 familles.

Les Ludothèques comme la nôtre, nées dans les années 80, qui fonctionnent grâce aux bénévoles, ont traversé plus d'une génération. Depuis quelques années, nous sommes entrées dans une phase nouvelle, les enfants jouent de moins en moins longtemps. La nouvelle génération de parents, nés à l'heure du tout numérique, aura d'autres valeurs ludiques à transmettre à leurs enfants et nous devons trouver notre place dans cette société pressée, connectée, surconsommatrice de loisirs.

La Ludothèque de Romanel-sur-Lausanne essaie de se montrer active, comme bon nombre d'autres ludothèques en Suisse. Nous savons que notre Municipalité nous offre tout son soutien et nous a toujours accordé sa confiance quant à la gestion de notre société et nous l'en remercions.

## 6.1.2 Bibliothèque "Papyrus"

*Rapport d'activité de Mme C. González Tornare*



### **Service de prêt et fréquentation :**

Le nombre de familles inscrites a à nouveau augmenté et se situe autour de 200, ce qui représente environ 330 lecteurs. Une partie des familles ne paie pas de cotisation, car celle-ci est offerte la première année, aux petits qui ont entre 0 et 5 ans et qui participent aux animations "Né pour lire".

Nous offrons aussi la possibilité à la Cantine scolaire, à l'Unité d'Accueil Pour Ecoliers, ainsi qu'à la Garderie d'emprunter des lots de livres.

Le nombre de prêts annuels se situe au-dessus de 13'000, en augmentation de 9 % par rapport à l'année scolaire précédente. Les documents prêtés aux classes de Romanel-sur-Lausanne et de Jouxens-Mézery représentent un 17,7 % du volume total de prêts.

### **Tâches administratives :**

Les tâches utiles à la bonne marche de la bibliothèque nécessitent régulièrement plus de temps que les 12-13 heures accordées hebdomadairement. Je tiens une fois de plus à rappeler que, sans le soutien indéfectible du Comité bénévole pour les animations, l'équipement des documents, les contes et les accueils pour les petits "Né pour lire", il serait impossible de tout mener à bien.

### **Acquisitions :**

Le budget alloué par la Commune ainsi que celui tiré des cotisations nous a permis d'acquérir environ 570 documents, en majorité des livres pour les lecteurs moyens-avancés, ainsi que des documentaires.

### **Animations :**

Le 10 novembre, nous avons participé à la "Nuit du conte en Suisse", sous le thème "Courage !". A cette occasion, 45 enfants et 5 adultes ont répondu présents pour ce moment convivial.

Le 5 décembre, la bibliothèque a été présente, avec nos amies de la Ludothèque, à la Fenêtre de l'Avent qui a eu lieu à Prazqueron.

16 classes de Romanel-sur-Lausanne et de Jouxens-Mézery sont passées nous rendre visite comme habituellement, 5 fois chacune durant l'année scolaire écoulée.

"L'Heure du conte" a eu lieu 9 fois dans l'année. 270 enfants et une dizaine d'adultes sont venus partager ces moments de rêve. La Commune de Romanel-sur-Lausanne nous met toujours gracieusement la classe 1803 à disposition, ce qui nous permet de laisser la bibliothèque ouverte au prêt durant les contes.

Les animations "Né pour lire", adressées aux petits de 0 à 5 ans se déroulent les derniers lundis et samedis du mois. Lors des 21 accueils entre août et juin, 142 enfants entre 0 et 6 ans ont partagé des moments de découverte des livres avec leurs parents et grands-parents. Parmi les participants, les enfants de la Garderie continuent à venir régulièrement lors des animations, ou en dehors, sur rendez-vous.

Un article "coup de cœur" de la Bibliothèque est régulièrement publié par le journal communal "Romanel Info". Les livres dont on fait le commentaire ont bon accueil auprès de nos usagers, qui s'empressent souvent de les emprunter. Nos activités sont également annoncées dans l'agenda du journal, ainsi que sur le site internet de la Commune.

Le coin "Livréchange", où nous mettons à disposition des ouvrages en libre-service, continue de faire des heureux.



## Conclusion

Ainsi se termine la relation des travaux, objets et divers faits qui ont occupé votre Exécutif au cours de l'année 2018.

Nous espérons que ce document puisse servir de base de travail pour la Commission de gestion du Conseil communal.

Merci de votre attention.

**LA MUNICIPALITE**

Version du 22 mai 2019

**Définition des sigles utilisés dans le  
Rapport de gestion de l'Administration communale**

Par mesure de simplification et d'adaptation aux nouvelles pratiques en vigueur, tous les sigles sont reproduits sans point, à l'instar des acronymes.

AEAI	Association des Etablissements cantonaux d'Assurance Incendie
AJENOL	Accueil de Jour des Enfants du Nord-Ouest Lausannois
AMF	Accueillantes en Milieu Familial
APROMAD	Association pour la Promotion de la Santé et le Maintien à Domicile
ARASPE	Association Régionale pour l'Action Sociale Prilly-Echallens
ASE	Assistant Socio-Educatif
BBL	Béjart Ballet Lausanne
BT	Basse Tension
CFC	Certificat Fédéral de Capacité
CH	Contrôle des Habitants
CISTEP	Commission Intercommunale de la Station d'Epuration des Eaux usées de Vidy
CMS	Centre Médico-Social
DGMR	Direction Générale de la Mobilité et des Routes
EMCR	Ecole de Musique de Cheseaux-Romanel
EMS	Etablissement Médico-Social
EP	Eclairage Public
ES	Ecole Supérieure
ESTI	Inspection fédérale des installations à courant fort
GD	Groupe Décisionnel
GROPIL	Groupe de Pilotage
GSL	Groupement des Sociétés locales
GT	Groupe de Travail
LAJE	Loi sur l'Accueil de Jour des Enfants
LAO	Loi sur les Amendes d'Ordre
LATC	Loi sur l'Aménagement du Territoire et des Constructions
MT	Moyenne Tension
OCL	Orchestre de Chambre de Lausanne

P (+1 à +4)	Primaire cycle élémentaire
P (+5 à +8)	Primaire cycle moyen
PALM	Projet d'Agglomération Lausanne-Morges
PC	Protection Civile
PDCant	Plan Directeur Cantonal
PDLi	Plan Directeur Localisé intercommunal
PJBT	Parlement des Jeunes Buyá-Tsa
POCAMA	Portail Cantonal des Manifestations
PPA	Plan Partiel d'Affectation
PPE	Propriété Par Etage
PQ	Plan de Quartier
RECom	Romande Energie Commerce
RLVCR	Règlement d'application de la Loi vaudoise sur la Circulation Routière
SDIS	Service de Défense Incendie et de Secours
SDNL	Schéma Directeur du Nord Lausannois
SDT	Service du Développement Territorial
SIR	Service Industriels de Romanel
STEP	Station d'Epuration des eaux usées de Vidy
UAPE	Unité d'Accueil Pour Ecoliers